

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

www.cfcim.org
57^e année
Numéro 1012
15 mars -
15 avril 2019

Dispensé de timbrage
autorisation n° 956



L'INVITÉ DE CONJONCTURE
HAMID BEN ELAFDIL

L'émergence de la classe moyenne au Maroc

Le socle pour un
développement
plus inclusif



Nouvelle Délégation
Régionale de la CFCIM
à Dakhla



Pavillon France sur le
salon Halieutis



Colloque « Mobilité
durable, transport
collectif et ferroviaire »



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**QUAND ON EST PLUSIEURS,
ON VA PLUS LOIN.**



TOUTE L'ÉQUIPE CORPORATE BANKING BMCI ENGAGÉE À VOS CÔTÉS

A la BMCI, votre chargé d'affaires est votre interlocuteur privilégié pour construire une relation fondée sur la proximité et l'expertise. Au-delà de son appui pour les opérations courantes, votre chargé d'affaires est là aussi pour vous permettre d'accéder aux experts de plus de 18 lignes de métiers. Autant d'experts pour donner à votre activité toute l'envergure qu'elle mérite.

www.bmci.ma



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Philippe-Edern KLEIN
Président

Editorial

L'émergence de la classe moyenne au Maroc : le socle pour un développement plus inclusif

L'ascenseur social en marche

Quel que soit le pays, une classe moyenne épanouie est la preuve de la bonne santé d'une économie, mais aussi de son équilibre social, de la performance de ses institutions et de ses services publics. Au-delà des clichés consuméristes, elle constitue un idéal à atteindre pour les catégories les plus défavorisées. Car, appartenir à la classe moyenne c'est avant tout avoir la garantie d'être moins vulnérable face aux aléas de la vie et surtout de pouvoir assurer un avenir meilleur à ses enfants.

Malheureusement, au Maroc, les disparités restent encore importantes, ce qui entrave l'émergence d'une classe moyenne forte. La mise en place d'un nouveau modèle de développement plus inclusif, qui constitue l'une des orientations phares de Sa Majesté pour le pays, devrait permettre d'y remédier.

Réduire les écarts entre les populations les plus démunies et les plus aisées, mais aussi entre celles vivant en milieu urbain et rural, est une tâche immense dont l'enjeu est de donner la même chance à chaque Marocain et Marocaine de s'intégrer sur le plan socioprofessionnel. Cela nécessite tout à la fois l'implication des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé.

L'éducation est, bien entendu, l'un des leviers les plus importants pour accéder à un niveau de vie supérieur. Permettre aux jeunes issus de foyers défavorisés ayant réussi brillamment au baccalauréat de poursuivre leurs études, tel est l'objectif de la Fondation Marocaine de l'Étudiant dont nous avons le plaisir de recevoir comme invité son Président. Pour Hamid Ben Elafdil, soutenir ces étudiants et étudiantes, les accompagner à chaque étape de leur parcours, représente un investissement dont l'impact se fera sentir sur le long terme non seulement pour leur famille, mais pour toute la société.

Ce mois-ci, nous avons eu la joie d'inaugurer notre nouvelle Direction Régionale à Dakhla. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Région de Dakhla-Oued Eddahab. C'est une phase décisive qui demeure dans la continuité de ce que nous avons engagé il y a plus d'un an avec la mise en place de notre Délégation Régionale de Laâyoune. Autre fait marquant, le lancement officiel de la Team France Export venant couronner le renouvellement de notre collaboration avec Business France que nous remercions pour sa confiance. La CFCIM est particulièrement fière de faire partie de cette Team qui, j'en suis sûr, portera au plus haut niveau le rayonnement du savoir-faire français à l'international.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Philippe-Edern Klein ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Imad Ouchitachne, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164
► Numéro tiré à 7 400 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com



L'AVENIR, C'EST VOUS QUI L'EMMENEZ PLUS LOIN

Chaque jour, 7 nouvelles
entreprises font confiance
à Société Générale.



أنتم المستقبل



الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Sommaire

Echos Maroc

- 6 Un écosystème régional pour les plantes aromatiques et médicinales créé à Marrakech
- 7 Tableau de bord sectoriel de l'économie Marocaine de la DEPF
- 12 Hamid Ben Elafdil, invité de Conjoncture
- 16 Service économique de l'Ambassade de France
- 18 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 20 Bulgarie : une montée en puissance des échanges avec le Maroc



ZOOM

L'émergence de la classe moyenne au Maroc : le socle pour un développement plus inclusif

- 24 Quelle définition pour les classes moyennes ?
- 26 Entretien avec Ahmed Al Motamassik, Sociologue
- 28 Un développement des classes moyennes entravé par les inégalités
- 30 Entretien avec Nouredine El Aoufi, Professeur d'Économie à l'Université Mohammed V Agdal de Rabat
- 31 Des classes moyennes fortes pour une économie émergente
- 32 Les MRE, l'autre classe moyenne
- 33 Entretien avec Zakaria Kadiri, Ingénieur Agronome et sociologue



Regards d'experts

- 36 **Management** : L'audit social, outil de pilotage et de performance globale des entreprises

Initiatives durables

- 38 Programme Digital Unify

Actus CFCIM

- 39 Une délégation d'entreprises françaises au Salon Halieutis
- 40 Lancement officiel de la Team France Export au Maroc
- 42 La CFCIM ouvre une nouvelle Délégation Régionale à Dakhla
- 46 Le Kluster CFCIM partenaire du Challenge Startupper de l'Année de Total Maroc
- 48 Colloque « Mobilité durable, transport collectif et ferroviaire »

On en parle aussi...

- 54 **L'association du mois** : Association Marocaine de Lutte contre le Tabagisme et les Drogues



Un écosystème régional pour les plantes aromatiques et médicinales créé à Marrakech

Le secteur dispose d'un fort potentiel au Maroc, mais génère, aujourd'hui, peu de valeur ajoutée.



© Fotolia

Le Maroc s'est doté, le 26 janvier dernier, de son premier écosystème industriel régional consacré aux plantes aromatiques et médicinales, basé à Marrakech. Baptisé « Marrakech Health and Beauty Valley », il a été créé à l'issue du premier congrès international pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales organisé les 25 et 26 janvier par le Cluster Menara pour les industries du luxe agroalimentaires et cosmétiques.

« L'objectif de cet écosystème est de renforcer l'intégration entre l'amont producteur et l'aval de la transformation des plantes aromatiques et médicinales », indique Karima Taggounte, du Cluster Menara. Ce dernier, initié en 2012 par la CGEM, réunit les industriels du luxe et de l'agroalimentaire et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Il animera l'écosystème industriel qui regroupera quant à lui les différents acteurs des plantes aromatiques et médicinales dans la région de Marrakech.

La création de l'écosystème s'inscrit dans le plan d'accélération industrielle (PAI). Après le lancement, Othman El Ferdaous, Secrétaire d'État à l'Investissement, a diffusé sur Twitter un document du Cluster Menara et du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie numérique indiquant que le Maroc se situe au 7^e rang mondial en matière d'exportation en vrac de plantes aromatiques avec 20 000 tonnes en 2016. En ce qui concerne les huiles essentielles, le Royaume se positionne à la 23^e place à l'échelle internationale.

« Les produits les plus exportés sont la graine de caroube et le romarin, précise Karima Taggounte. Parmi les autres produits, on retrouve le thym, le laurier ou encore la verveine. » Toutefois, l'industrie de la transformation des plantes aromatiques et médicinales est très limitée au Maroc. Les produits sont au final exportés et vendus avec une très faible valeur ajoutée, généralement en vrac. « Il existe 4 200 espèces de plantes aromatiques et médicinales dans le pays, dont certaines sont endémiques. Il y a donc un fort potentiel, qui n'est pas valorisé », poursuit Karima Taggounte.

D'après le document diffusé par Othman El Ferdaous, hormis « 7-8 acteurs structurés, le tissu d'acteurs constituant la filière PAM au Maroc [est] fortement fragmenté autour de 140-160 acteurs, pour un chiffre d'affaires global d'environ 2,7 milliards de dirhams ». Marrakech serait la deuxième région exportatrice et le secteur y générerait 650 à 700 milliards de dirhams de chiffre d'affaires avec 40 à 50 opérateurs. L'industrie dérivée des PAM est estimée à 165 milliards de dollars au niveau mondial, selon le même document.

Un contrat-cadre devrait être signé par les acteurs de l'écosystème et les engagera jusqu'en 2024. Il inclut notamment, outre le Cluster Menara, la région de Marrakech-Safi, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts ou encore le Ministère de l'Industrie. Karima Taggounte précise que « le Ministère va soutenir l'écosystème à travers les différents dispositifs du PAI ». *

► Rémy Pigaglio

Tableau de bord sectoriel de l'économie Marocaine de la DEPF

En février dernier, la Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPF) du Ministère de l'Économie et des Finances publiait les indicateurs de l'économie marocaine par secteur. En voici quelques chiffres-clés.

Secteur agricole



- 13,9 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants durant la période 2008-2017.
- 12,9 % pour l'agriculture et 1 % pour la pêche.
- 4 millions de personnes employées en 2017, soit 38,7 % de la population active occupée.
- 9,9 milliards de dirhams d'investissements en 2016.
- 14,4 % de croissance annuelle des investissements en moyenne entre 2008 et 2016.
- 80 millions de quintaux de céréales en 2018.
- 215 projets réalisés dans le cadre du Pilier 2 du Plan Maroc Vert dédié à l'agriculture solidaire, soit un investissement de près de 2,1 milliards de dirhams sur un budget global avoisinant 15 milliards de dirhams.

Secteur des pêches maritimes



- 1 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants entre 2008 et 2017 et 7,3 % de celles relatives aux activités primaires.
- 1,4 million de tonnes de production totale en 2017 pour le secteur

halieutique soit un taux de réalisation de près de 84 % de l'objectif fixé par le Plan Halieutis à l'horizon 2020.

- 1 310 milles tonnes produites par la pêche côtière en 2017 (contre 918 en 2016) pour 7 285 millions de dirhams (contre 6 753 un an auparavant).
- 21,2 milliards de dirhams d'exportations en 2017 (soit 70,5 % de l'objectif en 2020).
- 58 % de contribution aux exportations agro-alimentaires et plus de 16 % aux exportations totales des biens.
- 700 000 emplois directs et indirects.
- 510 tonnes de production aquacole en 2016.
- 3 Plans d'Aménagement Aquacoles lancés (à Dakhla-Oued Eddahab, Imessouane et Sidi Ifni) sur les 5 prévus sur tout le littoral marocain pour un potentiel de production de 380 000 tonnes.
- 41 % du volume total des exportations halieutiques exporté sans transformation.

Secteur des mines



- 3,2 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 11,1 % à celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2017.
- 53,9 milliers d'emplois directs soit 0,5 % de la population active occupée en 2016.

- 48,5 milliards de dirhams de chiffre d'affaires en 2017 pour le Groupe OCP, en hausse de 14 % par rapport à 2016.
- 27 % du chiffre d'affaires du Groupe OCP réalisé en Afrique, 22 % en Europe, 16 % en Amérique du Nord, 16 % en Amérique Latine, 9 % en Inde et 6 % au Moyen-Orient.
- Augmentation de 50 % des exportations vers l'Afrique qui passent de 1,7 million de tonnes en 2016 à 2,5 millions de tonnes en 2017.

Secteur de l'eau



- 1 168 millions de m³ d'eau produits en 2017.
- 140 grands barrages.
- 17,6 milliards de m³ de capacité globale de stockage.
- 96 % de taux d'accès à l'eau potable en milieu rural
- 22 milliards de m³ par an de ressources potentielles en eau renouvelable au Maroc, soit l'équivalent de 650 m³/habitant/an contre 2 560 m³ en 1960 ce qui représente une baisse de 74,6 %.
- 76,5 % de rendement pour des réseaux de distribution d'eau potable en 2017
- 1,5 million d'hectares de superficies agricoles irrigués.
- 85 % des ressources en eau renouvelables consommées par le secteur agricole, soit un niveau

supérieur à la moyenne mondiale qui est d'environ 70 %.

- 540 000 hectares de terres reconverties dans le cadre du programme de reconversion à l'irrigation localisée à fin 2017 (soit 98 % de l'objectif de reconversion fixé en 2020 à savoir 550 000 ha).
- 2,3 milliards de m³ de déficit hydrique prévisionnel à l'horizon 2030 avec une demande prévue de l'ordre de 14,8 milliards de m³.
- 750 millions de m³ d'eaux usées rejetées sans traitement directement dans le milieu naturel en 2012.

Secteur de l'énergie



- 2,2 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 7,4 % à celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2017.
- 44,7 milliers de personnes employées en 2016, soit 0,4 % de la population active occupée.
- 34 % de part pour les énergies renouvelables dans le mix électrique à fin 2017.
- 3814 MW de capacité installée pour les énergies renouvelables en 2018, dont 827 MW pour le solaire, 1 207 MW pour l'éolien et 1 780 MW pour l'hydro-électricité.
- 11 % de part dans le mix énergétique pour le gaz naturel en 2015, avec pour objectif de porter ce taux à 25 % à l'horizon 2030.
- 4,6 milliards de dollars d'investissements prévus pour la réalisation d'un ensemble d'infrastructures gazières.
- 5 000 km de longueur pour le futur Gazoduc qui reliera le Maroc au Nigeria, pour un investissement de 15 à 20 milliards de dollars.

Secteur de l'industrie manufacturière



- 17,5 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 60,2 % à celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2017.
- 1,1 million de personnes employées en 2016, soit 10,4 % de la population active occupée.
- +10 % de croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée entre 2014 et 2017.
- 288 126 emplois créés entre 2014 et 2017, dont 29 % dans le secteur automobile, 16 % dans l'agroalimentaire, 13 % dans le textile et l'habillement, 6 % dans le secteur mécanique et métallurgique et 6 % dans l'aéronautique.
- 13 milliards de dirhams d'IDE (Investissements Directs Étrangers) à caractère industriel entre 2014 et 2017, soit une hausse de 1,7 milliard de dirhams, par rapport à la période 2010-2013.
- 149,4 milliards de dirhams d'exportation, soit une progression annuelle moyenne de 10,3 % sur la période 2014-2017.
- 53 % de produits à contenu technologique élevé et moyennement élevé dans les exportations, en progression de +15 points par rapport à 2007.
- 58,5 milliards de dirhams d'exportations pour l'automobile en 2017, (en hausse de 7,3 % par rapport à 2016) avec 376 286 véhicules produits. Le secteur représente 40 % du total des exportations.
- 18,4 milliards de dirhams de chiffre d'affaires à l'export en 2017 pour le secteur aéronautique, soit une croissance de 14 % par rapport à la même période, l'année dernière.
- 37,4 milliards de dirhams de chiffre d'affaires à l'export en 2017 pour le textile et cuir, soit une hausse de 6,1 %, ce qui en fait le 2^e secteur exportateur.
- 32 milliards de dirhams de chiffre d'affaires à l'export en 2017 pour l'industrie agroalimentaire (+8,8 %).

- 9,1 milliards de dirhams de chiffre d'affaires à l'export en 2017 pour l'offshoring, avec 63 000 emplois en 2016.

Secteur du bâtiment et travaux publics



- 6,2 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 21,3 % à celles relatives aux activités secondaires entre 2008 et 2017.
- Plus d'un million de personnes employées en 2017, soit 9,8 % de la population active occupée, dont 11,2 % dans le milieu urbain.
- 51 % de baisse de production depuis 2011.
- 2,54 % de baisse des ventes de ciment en 2017.
- 969 conventions ont été signées à fin août 2016 dans le cadre du logement à 250 000 dirhams, portant sur la réalisation de 1 512 794 logements. Les mises en chantiers ont concerné 686 projets en vue de la construction de 475 297 unités.
- 400 000 unités de déficit en logement avec un supplément annuel de 130 000 unités pour répondre aux besoins nouveaux.
- 7,6 milliards de dirhams d'encouragements fiscaux en 2016.
- 911 hectares de foncier public mobilisés en faveur du secteur de l'habitat en 2015.
- 2,8 milliards de dirhams d'allocations budgétaires en 2016 dont 2 milliards de dotation du FSHIU.

Secteur de la logistique



- 4 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et 7 % à celles relatives aux activités tertiaires entre 2008 et 2017.
- 500 000 personnes employées en

2016, soit 4,6 % de la population active occupée, dont 6,8 % dans le milieu urbain.

- 59 000 km de routes classées.
- 251 milliards de dirhams d'investissements pour le plan routier qui vise à réaliser à l'horizon 2035 : 5 500 km de routes classées, 2 100 km de voies express gratuites et 30 000 km de routes rurales.
- 9 de score pour l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers, ce qui positionne le Maroc dans le top 20 des pays ayant un meilleur indice de connectivité (parmi 160 pays).
- 9,5 millions de conteneurs de capacité pour le complexe portuaire Tanger Med.
- 33 milliards de dirhams mobilisés dans le cadre du contrat-programme 2010-2015 pour la modernisation du réseau ferré existant (2 109 km) et la mise en place de la première ligne à grande vitesse (LGV) reliant Kénitra à Tanger (200 km).
- 51 pays et 113 aéroports étrangers reliés à partir du Maroc via des lignes régulières.
- 23 millions de passagers en 2010

Secteur du tourisme



- 6,6 % de contribution au PIB national en 2017, soit une légère hausse par rapport à 2016 (6,2 %).
- 532 000 emplois directs soit près de 5 % de l'emploi total.
- 69,7 milliards de dirhams de recettes, 11,35 millions de touristes et plus de 22 millions de nuitées en 2017.
- 251 206 lits composant la capacité hôtelière classée à fin 2017, soit une progression de 5,4 % en moyenne.
- 9,8 % d'augmentation des arrivées touristiques à fin 2017 : +22,7 % pour les Américains, +14,5 % pour les Allemands, 8,9 % pour les Hollandais, +7,9 % pour les Espagnols, +7,7 % pour les Français et +5,9 % pour les MRE.

- 14,6 % de hausse des nuitées dans les hôtels classés en 2017 (+7,4 % pour les résidents et +18,3 % pour les non-résidents).
- 69,7 milliards de dirhams de recettes de voyage, soit une hausse de 0,7 % en 2017.
- 65e place dans le classement de l'indice de la compétitivité du voyage et du tourisme de 2017 (soit un gain de 6 positions par rapport à 2013), 5^e dans la région MENA.
- 9 sites inscrits à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Secteur des télécommunications



- 3,1 % de contribution au total des valeurs ajoutées aux prix courants et de 5,4 % à celles relatives aux activités tertiaires entre 2008 et 2017.
- 46 millions d'abonnés (téléphone fixe et mobile) et 22 millions d'internautes en 2017.
- 31 milliards de dirhams de chiffre d'affaires en 2015.
- 43,92 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (92,5 % en prépayé et 7,5 % en postpayé), soit une évolution annuelle moyenne de 14,3 %.
- 55,2 milliards de minutes enregistrées par le trafic voix via mobile en 2017.
- 22,2 millions d'abonnés à internet, avec une croissance annuelle moyenne de 46,3 % sur la période 2005-2017 et portant le taux de pénétration à 63,67 %.
- 2 millions d'abonnés au téléphone fixe en 2017, contre 3,6 millions en 2011, soit une baisse annuelle moyenne de 8,2 %, pour un taux de pénétration de 5,87 % à fin 2017 (contre 11,08 % en 2011).
- 126,01 % de taux de pénétration pour le mobile en 2017

Secteur des assurances



- 3,7 % de taux de pénétration (part des primes d'assurance dans le PIB) en 2017 (contre 3,2 % en 2015) avec 1,6 % de l'assurance vie et 2,1 % pour l'assurance non-vie.
- 38,7 milliards de dirhams de primes émises en 2017, soit une hausse de 11 % par rapport à 2016.
- 17 milliards de dirhams de primes pour la branche vie en 2017, en hausse de 18,8 % par rapport à 2016, soit 43,8 % des primes émises.
- 22 milliards de dirhams de primes émises pour la branche non vie soit une progression de 5 % en 2016. L'automobile qui est la principale composante de cette branche pourrait croître davantage avec la généralisation de la responsabilité civile (RC) décennale et le risque chantier.

Secteur bancaire



- 46 milliards de dirhams de Produit Net Bancaire (PNB) global en 2017.
- 901 milliards de dirhams de dépôts collectés et 744,6 milliards de dirhams de crédits octroyés en 2017.
- 842,1 milliards de dirhams d'encours de crédits bancaires en 2017, soit une augmentation de 2,9 %.
- 170,3 milliards de dirhams d'encours pour les crédits à l'équipement en 2017, en progression de 11,4 %.
- 257,2 milliards de dirhams d'encours pour les crédits immobiliers en 2017.
- 51 milliards de dirhams d'encours pour les crédits à la consommation en 2017.
- 167,2 milliards de dirhams d'encours pour les crédits débiteurs et de trésorerie en 2017.

Forum TPE : un écosystème à soutenir

Le 13 février dernier à Casablanca, Attijariwafa bank organisait le Forum TPE dédié à la très petite entreprise. L'objectif de l'événement placé sous le thème « Quelles mesures concrètes pour renforcer et structurer le tissu des TPE au Maroc » était notamment de mettre en lumière les solutions et d'échanger à propos des bonnes pratiques permettant de soutenir cet écosystème qui constitue un socle essentiel pour l'économie nationale. En ouverture du forum, les allocutions de Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, Mohamed Benchaâboun, Ministre de l'Économie et des Finances, Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique et de Salaheddine Mezouar, Président de la CGEM.

Au programme de la rencontre, des conférences et tables rondes animées par des experts, ainsi que des ateliers pratiques, des témoignages de success-story...

Autre temps fort, la signature par Attijariwafa bank de deux conventions. La première conclue avec Cosumar vise notamment à mettre en place un mécanisme d'accompagnement (formation, financement, digitalisation...) des TPE faisant partie de l'écosystème de



l'industriel. La seconde, qui a été signée avec la CGEM, a pour objectif d'unir les dispositifs d'Attijariwafa bank et de la Confédération patronale, pour « accompagner, moderniser et structurer les TPE, auto-entrepreneurs et start-up ».

La rencontre s'est achevée par une cérémonie de remise des prix du concours TPE « Les Trophées ana maâk » venant récompenser les meilleures TPE dans cinq catégories : Projet d'entreprise, Innovation, Développement durable et Export. Suite au forum, un livre blanc répertoriant les solutions de soutien à la TPE sera édité.» *

Le Maroc décroche un prêt de la Banque africaine de développement

Le Maroc et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé, le 12 février dernier, un accord de prêt de 96,6 millions de dollars pour le financement d'un dispositif de soutien à l'emploi au Maroc, rapporte l'agence MAP. Déployé selon trois orientations, le programme PARAAE (Programme Axé sur les Résultats pour l'Amélioration de l'Accès à l'Emploi) vise à « promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat, assurer l'adéquation entre formation et marché de l'emploi, améliorer les conditions de travail



et l'accès à la couverture sociale », indique la BAD. Cet arsenal inclut ainsi des actions en vue d'encourager l'emploi des jeunes et des femmes, notamment dans les zones intérieures et périurbaines. Le deuxième axe consiste à construire des centres de formation professionnelle et le troisième prévoit un renforcement des capacités des institutions chargées de l'exécution du programme. Selon la BAD, ce dispositif étendu jusqu'en 2021 sera géré principalement par le Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle. » *

20 millions d'euros prêtés par la BERD pour financer l'économie verte



La BMCI a annoncé dans un communiqué avoir signé un contrat de partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) visant à lui faire bénéficier d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre du programme GEFF (Green Economy Financing Facility) Morocco venu soutenir les investissements dans l'écono-

mie verte. Il s'agit d'une première pour le secteur bancaire au Maroc. Le dispositif s'inscrit dans la continuité du plan Morseff (Moroccan Sustainable Energy Financing Facility) et prévoit également son extension.

Pour rappel, le Morseff avait permis fin 2018 l'octroi de 81,2 millions d'euros de financement de projets d'énergie durable au Maroc. *

Nouveau partenariat avec la Banque mondiale

Le 19 février dernier, la Banque mondiale s'est engagée dans une nouvelle phase du partenariat avec le Maroc. Son Conseil des Administrateurs a approuvé un nouveau cadre de collaboration avec le Royaume « qui permettra de guider le programme d'assistance financière et technique du Groupe dans ce pays au cours des six prochaines années », indique l'institution. Les objectifs sont de favoriser la création d'emplois dans le secteur privé, de renforcer le capital humain

et de promouvoir un aménagement du territoire résilient et profitant à tous. Dans le cadre de ce partenariat, le Conseil a également validé un prêt de 700 millions de dollars qui devra accélérer l'adoption des technologies numériques. Ce « financement à l'appui des politiques de développement en faveur de l'inclusion financière et de l'économie numérique » doit notamment impulser l'entrepreneuriat numérique, le déploiement de la couverture Internet sur l'ensemble du Royaume ou encore l'accès aux services financiers numériques. *

6^e édition du Salon Préventica

DU 11 AU 13 AVRIL PROCHAIN se tiendra à la Foire Internationale de Casablanca (OFEC) le Salon Préventica dédié à la prévention des risques (santé-sécurité au travail, sûreté/malveillance/cybersécurité, sécurité incendie et sécurité urbaine).

Cette année, la thématique centrale de l'événement est : « La sécurité : un atout pour la performance des entreprises ». Plus de 200 experts viendront ainsi présenter leurs dernières innovations sur plus de 7 000 m² d'exposition. Pendant trois jours, un congrès au cours duquel sont programmées 60 conférences rassemblera des spécialistes nationaux et internationaux ainsi que des acteurs politiques, institutionnels et économiques venus partager leurs expériences. »

1^{re} édition du MeetUp Immobilier

LE 21 FÉVRIER DERNIER, le portail Mubawab spécialisé dans l'immobilier a organisé au Casablanca Hôtel une conférence placée sous le thème : « L'immobilier redessiné par le digital ». La rencontre visait notamment à mettre en lumière les nouvelles mesures du gouvernement en vue de dynamiser le développement du marché immobilier ainsi que l'apport du digital dans la progression du secteur. Cette initiative avait vocation à « créer un lieu d'échange avec un panel d'intervenants experts dans le domaine du digital et de l'immobilier ».



« Chaque Marocain doit pouvoir exprimer son talent, son potentiel »

Hamid Ben Elafdil, Président de la Fondation Marocaine de l'Étudiant (FME)

Conjoncture : Quel est le profil des jeunes accompagnés par la Fondation Marocaine de l'Étudiant ?

Hamid Ben Elafdil : Nous avons deux catégories de boursiers. Ceux qui proviennent des établissements de protection sociale et qui n'ont très souvent pas de famille ou qui en ont une, mais, en raison de problématiques graves, n'est pas en mesure de les prendre en charge. À 18 ans, beaucoup se retrouvent livrés à eux-mêmes et, bien qu'ils aient obtenu de bons résultats au baccalauréat, ils ont d'autres priorités que celle de poursuivre leurs études, à savoir se loger et se nourrir. Ces préoccupations matérielles vont bien évidemment l'emporter sur la préparation de leur avenir et c'est là que la Fondation Marocaine de l'Étudiant intervient.

Dans le cadre de notre caravane « Projet de vie » que nous organisons à travers le Royaume, nous rencontrons ces jeunes qui ont brillamment décroché leur baccalauréat et nous les encourageons à suivre des études supérieures correspondant à leur niveau académique. Nous leur ouvrons ainsi leur horizon, car ils souhaitent souvent effectuer des cursus très courts pour trouver rapidement un travail.

La deuxième catégorie d'étudiants a encore sa famille, mais cette dernière n'a pas les moyens de les aider et/ou vit dans des zones rurales isolées. Pour faire des études, il faut se déplacer dans les grandes villes, se loger... cela engendre de gros frais.

Il existe un frein supplémentaire lorsqu'il s'agit de filles : une culture très conservatrice peut réduire leurs chances de faire études supérieures.

Quand l'une ou l'un de ces jeunes part faire des études, l'entourage voit tout de suite le retour sur investissement, l'impact que cela a sur la famille ainsi que les perspectives que cela génère.

Est-ce que la Fondation oriente les boursiers selon les opportunités du marché de l'emploi pour faciliter leur insertion professionnelle ?

Nous ne faisons pas de l'orientation professionnelle au sens propre du terme, mais dans le cadre de nos caravanes Projet de vie, nous sommes accompagnés par des Conseillers d'orientation du Ministère de l'Éducation Nationale. Chaque boursier a un mentor - bénévole de notre fondation - qui le suit et le conseille au cours de ses études et c'est à ce niveau-là que les choix s'opèrent pour privilégier telle ou telle filière qui embauche le plus.

Nous avons constaté l'impact des mentors sur les boursiers, non seulement en ce qui concerne le choix des filières, mais aussi pour tisser des connexions dans les réseaux. Et même dans une filière donnée, tout le monde n'est pas au chômage. Il existe des accès, des codes, des opportunités...

Nous encourageons par ailleurs les étudiants à faire des stages en prolongeant de deux mois leur bourse. En plus, nous leur organisons des séminaires de recherche d'emploi. Il faut tout un accompagnement, du mentoring, du coaching... pour savoir se vendre et créer son réseau. C'est un package complet qui est mis à leur disposition.

Pourquoi cet ascenseur social est-il important pour le Maroc ?

La cohésion et la stabilité sociales du Maroc sont liées à l'ouverture des opportunités pour l'ensemble des Marocains afin qu'ils ne se sentent pas condamnés à rester dans leur « case » de départ. Au plus haut niveau de l'État, on appelle à un développement inclusif. Cela revient à donner la possibilité à chaque Marocain d'exprimer son talent, son potentiel. Cette inclusion ne peut pas se faire de manière théorique, mais par des expérimentations. En 2010, à peine 30 % du total de nos boursiers étaient des jeunes femmes alors que dans les établissements de protection sociale elles représentaient 50 %. Pour nous, cela a été un challenge de les inclure dans ce que nous préconisons être un ascenseur social. En termes de retombées, les effets sur cette population sont beaucoup plus importants et ce sont les études qui le montrent. Une fille qui fait des études supérieures a un impact beaucoup plus conséquent qu'un garçon. Pour répondre à ce challenge, nous avons lancé un certain nombre d'actions qui nous ont permis aujourd'hui d'avoir un taux de 61 % d'étudiantes.

Nous avons également constaté que certains jeunes bacheliers et bachelières sont en situation de handicap physique et que ce handicap les freine dans leur ascension sociale. Nous avons mis en place, avec les bailleurs de fonds qui ont bien voulu nous accompagner dans cette démarche, des cours qui leur sont réservés.

Ce développement inclusif, ce n'est pas uniquement une approche théorique est aussi une façon de faire. Et ma conviction c'est que l'État peut traiter la majorité des cas, mais qu'il n'a ni les moyens ni les mécanismes pour agir sur les extrêmes de la courbe de Gauss. Et c'est là où les associations peuvent jouer un rôle pour prendre en charge ces cas particuliers.

Pour nous, cette démarche inclusive consiste à pouvoir mobiliser un certain nombre d'acteurs associatifs qui pourront répondre non pas à l'insuffisance de l'État, mais à l'incapacité structurelle des États, au sens large du terme, à traiter ces cas particuliers. Bien évidemment, l'Éducation Nationale octroie des bourses, mais elle ne peut pas s'occuper de l'accompagnement qui est nécessaire pour décrocher un emploi. Nous proposons ainsi un soutien global aussi bien financier qu'en matière d'amélioration de compétences, de soft skills, de connexion, de création de réseau... pour assurer l'insertion professionnelle des boursiers.

Quelles actions menez-vous en amont afin de sensibiliser les jeunes et leur famille et les encourager à poursuivre des études supérieures ?

Nous travaillons avec le Ministère de l'Éducation Nationale et l'Entraide Nationale qui est l'organisme

de tutelle des établissements de protection sociale. Et il nous arrive bien sûr de travailler avec des associations locales pour identifier par exemple les personnes pouvant être éligibles à programme de bourse.



« Des études ont démontré que l'ascenseur social est limité au Maroc : quand vous êtes fils d'ouvrier, vous avez 80 % de probabilité de le rester. Si vous avez des parents analphabètes, vous avez 80 % de risque de ne pas aller au terme de votre cursus du primaire. »

L'écosystème de solidarité intègre les associations, les départements ministériels concernés, les bailleurs de fonds, mais aussi les écoles et les universités privées qui nous accordent des bourses académiques dans le cadre de conventions. Il inclut également les bénévoles qui font du mentoring, les coaches, ainsi que nos lauréats qui ont bénéficié de notre programme de bourse et qui sont aujourd'hui en activité. Ils nous apportent leur aide à travers leurs témoignages, leur présence et parfois leur soutien financier. C'est un écosystème qui est assez global et qui cherche à impliquer l'ensemble des parties prenantes.

Quels sont les programmes que vous avez développés spécifiquement pour les femmes ?

Le 2 mars*, nous organisons justement une master class de leadership féminin. Nous avons invité toutes nos boursières qui sont environ 300. La rencontre sera animée uniquement par des femmes, des chefs et des dirigeantes d'entreprises qui ont exprimé leurs talents et leur énergie dans différents domaines avec l'objectif d'inspirer les jeunes bénéficiaires.

Il existe un premier paramètre social qui bloque les garçons et les filles. Des études ont démontré que l'ascenseur social est limité au Maroc : quand vous êtes fils d'ouvrier, vous avez 80 % de probabilité de le rester. Si vous avez des parents analphabètes, vous avez 80 % de risque de ne pas aller au terme de votre cursus du primaire.

L'autre variable est liée au genre. Globalement, la société va davantage encourager le travail des hommes par rapport à celui des femmes. C'est pourquoi nous avons développé un dispositif d'accompagnement spécifique pour les jeunes >>>>

L'invité de Conjoncture

»»» femmes pour qu'elles ne se retrouvent pas femmes au foyer malgré tout cet investissement qui a été fait par la collectivité. Notre programme de leadership féminin est financé en partie par l'Ambassade du Canada et sera clôturé par cette master class.

La deuxième raison pour laquelle nous avons lancé ce programme est que beaucoup de jeunes femmes ont le syndrome de l'imposteur et ne s'autorisent même pas à imaginer qu'elles peuvent faire carrière. Ces femmes qui ont réussi viennent pour partager leur expérience et prouver qu'il est possible de devenir chirurgien reconnu au niveau mondial et de pouvoir se projeter dans l'avenir sans aucune contrainte.

Avez-vous d'autres projets en cours ?

Nous travaillons à l'élaboration d'un projet de développement. Nous avons démontré que notre modèle fonctionne et nous aimerions à ce stade le mettre en place à une échelle un peu plus vaste pour répondre aux véritables enjeux du Maroc. Pour cela, nous dépendons de nos partenaires bailleurs de fonds qui sont des entreprises ainsi que des fondations étrangères. Nous souhaitons vraiment élargir le réseau des acteurs solidaires avec cette cause.

Je considère que cet investissement est le plus important pour notre pays et si les entreprises se mobilisent pour un, deux ou trois boursiers, vous pouvez imaginer l'impact que cela peut générer sachant que la Fondation est reconnue d'utilité publique avec un effet de levier fiscal qui peut être intéressant pour les entreprises.

Nous avons lancé ce projet il y a 18 ans, l'âge de la maturité, et nous pouvons aller plus loin aujourd'hui et bien évidemment tout dépend des bailleurs de fonds. Nous pouvons concevoir et gérer des programmes pour le compte de ces derniers et ils peuvent ainsi bénéficier de notre savoir-faire. Actuellement, tous les établissements d'enseignement supérieur souhaitent proposer des bourses, mais cela n'est pas leur métier.

Le développement de la Fondation est tributaire des partenariats institutionnels que l'on met en place avec les entreprises, les associations professionnelles ou les établissements d'enseignement supérieur. Mais nous enrichissons également ces partenariats par une meilleure communication autour de la Fondation pour qu'elle soit davantage connue auprès du public et que l'on puisse rallier des donateurs particuliers réguliers, ce qui est essentiel lorsque les temps sont durs et que les entreprises réduisent ou suspendent leurs contributions. Il est important d'assurer ce « matelas » parce que, quand l'on prend en charge un jeune, on ne peut pas le lâcher en cours de route si un bailleur de fonds ne paye pas. Nous nous débrouillons pour trouver la solution afin qu'il termine ses études.

Nous ne sommes pas une association qui dépense de l'argent en marketing ou en frais de gestion. Ces derniers sont, tout compris, plafonnés à 10 % de nos ressources. C'est le gage de la pertinence de nos investissements vis-à-vis de nos bailleurs de fonds.

* L'entretien a été réalisé le 15 février 2019.

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

La Fondation Marocaine de l'Étudiant

Créée en 2001, la Fondation Marocaine de l'Étudiant a accompagné 1 500 jeunes boursiers. Actuellement, 600 d'entre eux bénéficient du dispositif et 200 autres rejoindront prochainement un programme à part pour le compte d'un bailleur de fonds. 20 étudiants à l'étranger, principalement en France.



l'Age d'Or retrouvé



EPICURIA
du Maroc, passionnément

Aux confins de l'Andalousie historique, sur la terre de Meknès, Epicuria est l'héritier d'un Age d'Or retrouvé où douceur de vivre, culture et partage subliment une nature généreuse.

Sur trois parcelles particulièrement privilégiées du Domaine de la Zouina, berceau de Volubilia, nous avons voulu avec Epicuria rendre un hommage à cette période de sérénité, de joie et de beauté sans équivalent dans l'histoire de l'humanité.

Pour tous ceux que cette époque inspire et qui en épousent la philosophie de la vie.

Disponible en cépages Cabernet-Sauvignon ou Syrah pour les rouges, en Chardonnay pour le blanc. Elevé en barriques en quantités limitées

Distributeur et Marketeur Exclusif : FOODS & GOODS S.A.

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

300 millions de personnes. Il s'agit du nombre de locuteurs francophones, selon la dernière édition de La langue française dans le monde 2018, marquant ainsi une progression de près de 10 % depuis 2014. Ce rapport, qui dessine le périmètre géographique de l'usage du français, relève que 59 % des locuteurs quotidiens du français se trouvent désormais sur le continent africain. Alors que sera célébrée, le 20 mars prochain, la journée internationale de la francophonie, il est plaisant de citer les

propos de Mme Michaele Jean, ex-Secrétaire générale de la Francophonie « la langue française est résolument un puissant trait d'union pour agir solidairement, et sur tous les fronts. Qu'elle est bien cette grande langue de coopération, d'affirmation, de socialisation, de concertation stratégique, d'action politique et de communication internationale. Troisième langue des affaires et du commerce, la seule avec l'anglais à être parlée sur tous les continents, elle est aussi, sans contredit, langue de création et d'innovation. ».

Du point de vue économique, l'Espace francophone (ensemble de la trentaine de pays dans lesquels la langue française est, soit une langue officielle, soit une langue suffisamment partagée au sein de la population) représentait 540 millions d'habitants en 2016, soit 7,3 % de la population mondiale et 8,7 % de la richesse mondiale.

Le Maroc accueillera à Marrakech, les 14 et 15 mars prochains, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFJES). Il va montrer que la francophonie est le partage non pas uniquement d'une langue mais d'une certaine vision du monde, dans laquelle la priorité est donnée à la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société. Pour citer Léopold Sédar Senghor, « Notre Francophonie n'est ni une tour, ni une cathédrale, elle s'enfonce dans la chair ardente de notre temps et ses exigences ». ►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

41,7%

Le taux d'emploi au niveau national atteint 41,7 % en 2018

Dans son dernier rapport sur les caractéristiques de la population active occupée, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a annoncé une baisse du taux d'emploi de 0,2 point entre 2017 et 2018, s'élevant désormais à 41,7 % au niveau national. En milieu urbain, il est de seulement 35,9 %, contre 52 % en milieu rural. Les disparités sont également importantes selon le genre, 65 % des hommes actifs en âge de travailler disposant d'un emploi, contre 19 % des femmes. Des écarts se constatent aussi au niveau générationnel : 57,8 % des 35-44 ans actifs sont occupés contre 20,2 % des 15-24 ans. Cette différence est la conséquence d'une scolarité plus longue, mais aussi de la difficulté d'insertion des jeunes dans le marché du travail, leur taux de chômage atteignant 26 %. Au niveau national et pour l'ensemble de la population, le taux de chômage est passé de 10,2 % à 9,8 % entre 2017 et 2018. Cette diminution est le résultat de la création de 112 000 emplois, dont 91 000 en milieu urbain et 21 000 en milieu rural, alors que 86 000 avaient été créés en 2017. Les secteurs les plus contributifs sont les services, l'agriculture, la forêt et la pêche, les BTP ou encore l'industrie et l'artisanat. Néanmoins, ces créations ne parviennent pas à compenser l'accroissement annuel de la population en âge de travailler. Le HCP prévoit d'ailleurs que le taux de chômage dépassera à nouveau la barre des 10 % dès 2019, face au ralentissement de la croissance économique et des créations nettes d'emplois.

► simon.pineau@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

La douane marocaine à l'écoute des partenaires économiques étrangers

Le 14 février dernier, lors du 1^{er} cycle de rencontres avec les conseillers économiques et douaniers des ambassades présentes au Maroc, le Directeur général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII), M. LAKHDAR entouré de ses équipes, a rappelé sa stratégie à horizon 2021 et la politique douanière d'ouverture menée dans un environnement économique tourné vers l'international. En 2019, l'ADII devra conduire plusieurs « chantiers » : accentuer encore ses actions de facilitation, accélérer son plan stratégique, préparer un code des douanes réactualisé en raison des évolutions digitales depuis 2000. Car, elle est bien là la singularité de la douane : une digitalisation tous azimuts pour être efficace, fluide en frontière, et armée pour mieux recouper les données et combattre la contrebande.

Mme Soreya JABRY, directrice de la Promotion de la Coopération Economique au MAECI, présente, a salué cette révolution numérique menée dans un contexte global (ouverture économique, encouragement des investissements). Les échanges, sans tabou, souhaités par M. LAKHDAR avec les représentants des ambassades présentes furent riches, de la relation commerciale avec l'UE à l'ICE, en passant par les partenariats d'association avec l'Afrique ou les blocages des flux en frontière. Deux écueils se profilent en pareil cas : réussir la conduite du changement de cette révolution numérique et convaincre les partenaires de toute la chaîne logistique en frontière d'avancer au même rythme.

La douane a les atouts pour réussir.

► yann.tanguy@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Mobilisation des acteurs français à l'occasion du salon Halieutis

La cinquième édition du Salon Halieutis (21-24 février) était résolument orientée vers l'innovation, avec pour thématique : « Les nouvelles technologies dans la pêche : pour une meilleure contribution halieutique dans l'économie bleue ». Avec l'initiative de plateforme coopérative Blue Belt, lancée lors de la COP22, le Maroc avait également décidé d'adopter une approche globale visionnaire.

Cette année encore, la France s'est fortement mobilisée, avec la mise en place d'un pavillon France de plus de 150 m² organisé par Business France, avec le soutien de la CFCIM. Plus d'une douzaine d'exposants étaient présents, dont plusieurs grandes régions et des ports, tels que celui de Boulogne ou de Dunkerque. Une douzaine d'exposants avaient un stand en dehors du pavillon France. Le salon Halieutis a été pour l'ensemble de ces acteurs l'occasion de faire valoir leur savoir-faire, leurs produits et solutions, renforcer leurs contacts ou en nouer de nouveaux. L'inauguration du salon le 20 au matin, en présence de l'Ambassadeur de France, M. Jean-François Girault, a permis de mettre en valeur le pavillon France, notamment lors du passage remarqué et attentif du Ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, M. Akhannouch.

La veille, deux réunions de travail, avec le Centre régional d'investissement de la région du Souss Massa puis avec une quinzaine de CCEF, avaient déjà permis aux entreprises présentes d'échanger sur les opportunités d'affaires et d'investissement dans la région et plus généralement sur le climat des affaires et sur les bonnes pratiques à adopter au Maroc.

Un cocktail, organisé le soir même par le Consul général de France à Agadir, M. Dominique Doudet, a permis aux délégations présentes d'échanger avec les autorités locales et les représentants du monde économique.

► frederic.marchal@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Lancement de la Team France Export au Maroc



Cérémonie de lancement de la Team France Export au Maroc.

Le Directeur général de Business France, M. Christophe Lecourtier, s'est rendu au Maroc le 18 février pour annoncer publiquement l'octroi de la concession de service public à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) et pour lancer la nouvelle « Team France Export » au Maroc, au cours d'une cérémonie accueillie à la Résidence de France, en présence du Président de la CFCIM, M. Philippe-Edern Klein, et du Président des Conseillers du Commerce Extérieur de la France au Maroc, M. Laurent Dupuch.

Lancée à l'initiative du Premier ministre français, Edouard Philippe, le 21 février 2018 à Roubaix, le nouveau dispositif « Team France Export », dont Business France est le pivot en France comme à l'étranger, prévoit une refonte du dispositif public en vue d'améliorer l'accompagnement des entreprises françaises, et notamment des PME et TPI, dans leur démarche à l'export. Il prévoit la mise en place de guichets uniques en régions et de correspondants uniques dans les pays cibles.

Au Maroc, la CFCIM, membre de la Team France Export et délégataire de la concession de service public d'accompagnement à l'export des PME et TPI, restera ainsi le correspondant unique des entreprises françaises souhaitant s'y développer, en coordination étroite avec l'Ambassade de France.

A cette occasion, un mémorandum d'entente entre l'Ambassade de France et la CFCIM, destiné à renforcer encore l'efficacité de leur coopération au service des intérêts économiques français, a été signé. La première illustration de cette mobilisation renforcée s'est manifestée lors du salon Halieutis à travers la présence de l'ensemble des acteurs de l'action économique française au Maroc.

► frederic.marchal@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



Le groupe Suez s'implante dans l'Atlantic Free Zone de Kénitra. Le site de la nouvelle filiale « Suez Kenitra Zones Franches Maroc » s'étalera sur 2,5 ha. Les travaux débuteront à la fin du mois de mars. Suez effectuera la collecte, la gestion, le tri et la valorisation des déchets sur cette zone industrielle en développement dont l'activité va s'accroître avec la mise en service de l'usine PSA en avril prochain

►► Veolia a créé une nouvelle filiale dans le secteur de la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques. La nouvelle entité VEOS s'associe avec l'opérateur SOS NDD dans une joint-venture pour ouvrir un centre de traitement des déchets dans la zone industrielle de Skhirat. L'investissement est de 20 M EUR et devrait permettre à terme la création de 40 emplois directs

►► Le Piston français va investir 56 M EUR dans une nouvelle usine de 4 000 m² à Casablanca. Cette nouvelle unité du fabricant de pièces aéronautiques ouvrira en 2020 et comptera 65 salariés. Un agrandissement de l'usine à 11 000 m² et 150 employés sont prévus pour 2024

►► Nexteam Groupe Maroc, filiale du groupe français de production de pièces à destination des industries aéronautique et de défense, va ouvrir une unité de production à Mohammedia. Le site devrait être opérationnel au cours du 1^{er} semestre 2019. Il s'étendra sur 2 500 m² et devrait accueillir 80 salariés d'ici 2022

►► Attijariwafa Bank a été accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unis. Le groupe bancaire marocain est ainsi le premier en Afrique et en zone MENA, et le 7^{ème} dans le monde à être accrédité sur toute la région. Il pourra dès lors intervenir comme intermédiaire financier pour l'attribution des financements verts sur l'ensemble du continent africain.

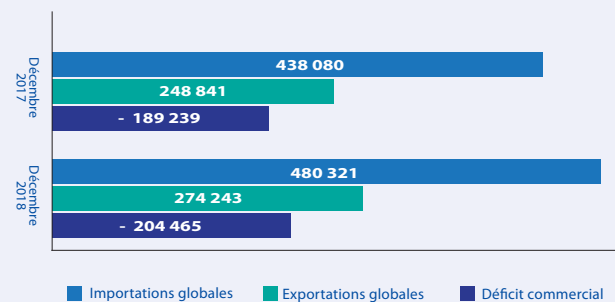
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



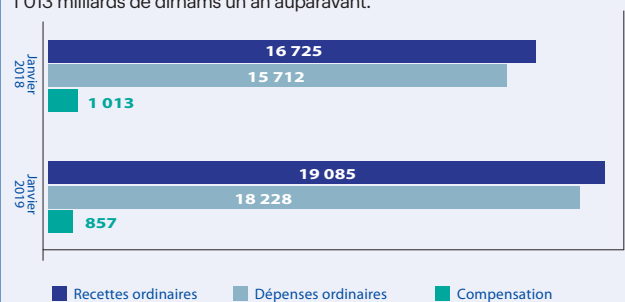
Balance commerciale

A fin décembre 2018, le déficit commercial a progressé de 8,05% par rapport à l'année 2017.



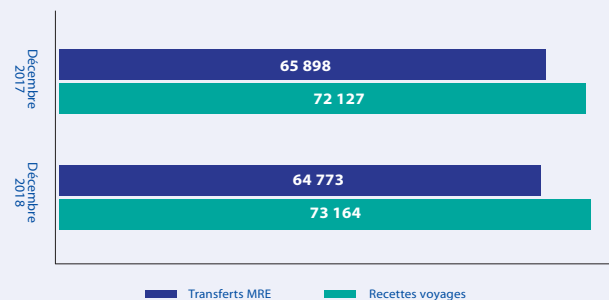
Finances publiques

A fin janvier 2019, la situation de la finance publique fait ressortir une baisse du solde ordinaire de 15,4% pour s'établir à 857 milliards de dirhams contre 1 013 milliards de dirhams un an auparavant.



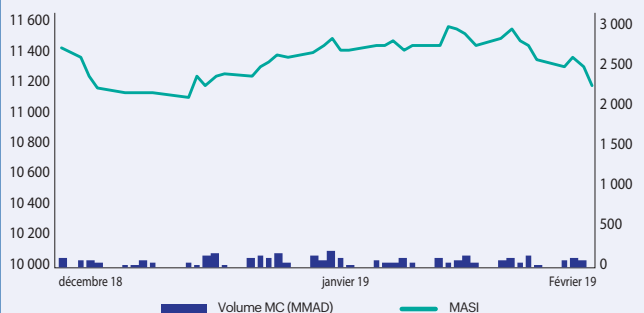
Transferts des MRE & Recettes Voyages

Les recettes de voyages et les transferts des MRE ont enregistré respectivement une hausse de 1,44% et une baisse de 1,71% à fin décembre 2018.



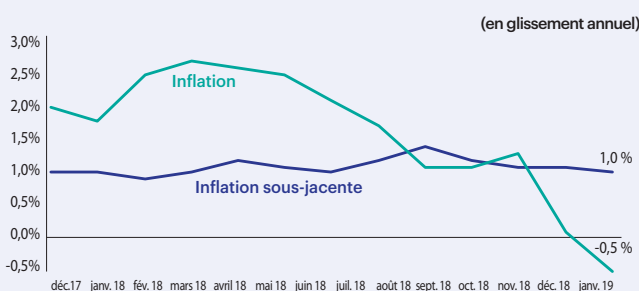
Bourse de Casablanca

Au terme du mois de février 2019, le MASI a enregistré une baisse de 1,9%, ramenant sa performance depuis le début de l'année à -2%.



Inflation

En glissement annuel, l'inflation est passée de 0,1% en décembre à -0,5% en janvier. L'inflation sous-jacente, quant à elle, ressort à 1% après 1,1% au mois précédent.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	déc. 17/	438 080	478 708	9,27%
	Exportations globales (en mdh)	déc. 18	248 841	274 243	10,21%
	Déficit commercial		-189 239	-204 465	8,05%
	Taux de couverture (en %)		56,80%	57,29%	48,55 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		65 898	64 773	-1,71%
	Recettes voyages (en mdh)		72 127	73 164	1,44%
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	janv. 18/	1 250 043	1 305 910	4,47%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	janv. 19	239 928	227 955	-4,99%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		173 539	203 709	17,39%
	Créances sur l'économie (en mdh)		980 434	1 014 760	3,50%
	Dont Créances des AID (en mdh)		835 808	861 399	3,06%
	Crédit bancaire		826 377	852 777	3,19%
	Crédits immobiliers (en mdh)		258 817	267 302	3,28%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		168 257	172 548	2,55%
	Crédits à la consommation (en mdh)		51 375	54 013	5,13%
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	janv. 18/			
	Indice des prix à la consommation	janv. 19	120,1	119,5	-0,50 %
	Produits alimentaires		129,4	126,4	-2,32 %
	Produits non-alimentaires		113,3	114,0	0,62 %
	Taux de change (prix vente)				
	1 EURO	déc. 18/	10,95	10,89	-0,60 %
1 \$ US	Fév. 19	9,57	9,54	-0,29 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 18/	2,20 %	2,20 %	0,0
	(26 semaines)	janv. 19	2,19 %	2,19 %	0,0
	(52 semaines)		2,45 %	2,44 %	-1,0
	(2 ans)		2,60 %	2,58 %	-2,0
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 18/	11 364,31	11 136,57	-2,00 %
	MADEX (en points)	fév. 19	9 233,00	9 037,18	-2,12 %
Activités sectorielles					
Telecom	Téléphonie mobile (en milliers d'abonnés)	sept. 17/	44 250,00	46 041,00	4,05 %
	Téléphonie fixe (en milliers d'abonnés)	sept. 18	2 044,00	2 086,00	2,05 %
	Internet (en milliers d'abonnés)		22 564,00	23 773,00	5,36 %
Débarquements de la pêche côtière	(en millions de dirhams)	déc. 17/	7 285	7 346	0,84 %
Énergie	Énergie appelée nette (GWh)	déc. 17/	37 217	37 444	0,61 %
	Consommation d'électricité (GWh)	déc. 18	31 356	30 709	-2,06 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	déc. 17/	58 783	65 054	10,67 %
		déc. 18			
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	déc. 17/	44 210	51 747	17,05 %
		déc. 18			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	janv. 18/	1 115	1 174	5,29 %
		janv. 19			
Marché d'Automobile	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	janv. 18/	13 627	12 649	-7,18 %
		janv. 19			

Crédit bancaire

Au terme du mois de janvier 2019, les crédits bancaires ont enregistré une progression de 3,2 % par rapport à la même période en 2018 pour atteindre 852,8 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné, notamment, les crédits de trésorerie (+9,1 % ou 14,4 milliards de dirhams), les crédits à l'immobilier (+3,3 % ou 8,5 milliards de dirhams), les crédits à l'équipement (+2,6 % ou 4,3 milliards de dirhams) et les crédits à la consommation (+5,1 % ou 2,6 milliards de dirhams).

Réserves internationales nettes

Au 22 février 2019, les réserves internationales nettes se sont établies à 227,2 milliards de dirhams, enregistrant un recul de 1,3 % par rapport à fin décembre 2018. En glissement annuel, la baisse se situe à 2,8 %, soit 7 milliards de dirhams.

BTP

Le volume de l'encours des crédits alloués au secteur immobilier s'est amélioré de 3,3 % à fin janvier 2019, pour s'établir à 267,3 milliards de dirhams. Cette évolution couvre une hausse de 5,8 % des crédits à l'habitat et une baisse de 6,1 % des crédits aux promoteurs immobiliers.

Levées brutes du trésor

A fin janvier 2019, les levées brutes du Trésor au niveau du marché des adjudications ont enregistré une baisse de 35,2 % par rapport au mois précédent, pour s'établir à 9,4 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné le volume levé en maturités courtes et longues qui a respectivement reculé de 70,9 % et 59 %.

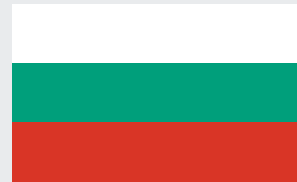
Bourse de Casablanca

Au terme du mois de février 2019, le MASI s'est établi à 11 136,57 points, affichant une évolution annuelle de -2 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées respectivement par les secteurs Pétrole et gaz (+10,41 %), Distributeurs (+8,25 %) et Sociétés de portefeuilles (+8,20 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, les indices des secteurs Bâtiment et matériaux de construction (-11,64 %), Ingénierie et biens d'équipement industriels (-7,37 %) et Services aux collectivités (-6,57 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est située à 574,9 milliards de dirhams, en baisse de 1,2 % par rapport à fin 2018.

Bulgarie : une montée en puissance des échanges avec le Maroc



Comment se portent actuellement les échanges entre la Bulgarie et le Maroc ?

Au cours de ces dernières années, les relations économiques entre la République de Bulgarie et le Royaume du Maroc ont enregistré une forte croissance et les échanges commerciaux entre les deux pays ont progressivement augmenté. En effet, en 2017, le volume des échanges a dépassé les 200 millions de dollars (contre 170 millions en 2016), soit le chiffre le plus élevé des deux dernières décennies. Selon nos prévisions, les échanges devraient évoluer en moyenne annuelle de 15 à 20 % les prochaines années.

Pour nous, le Maroc est l'un des principaux fournisseurs de phosphates, une ressource importante pour l'industrie chimique bulgare et pour les fabricants d'engrais ; ensuite, les automobiles de la marque Dacia produites dans les usines à Tanger sont bien connues en Bulgarie. En revanche, le Maroc importe essentiellement du blé tendre, de l'huile de tournesol, des appareils électriques et électroménagers et des produits en métal. Plusieurs sociétés bulgares dans le secteur du BTP et la construction sont installées au Maroc et, en utilisant des technologies innovatrices sans tranchée, ont réalisé des projets de réhabilitation et de modernisation des infrastructures publiques (conduites d'eau potable et d'assainissement dans un milieu urbain dense).

Quant à la Bulgarie en tant que membre de l'Union européenne, le Maroc est pour elle l'un des partenaires économiques les plus prometteurs dans la région de l'Afrique du Nord. Le pays nous offre en effet des opportunités de réalisation de projets communs dans la région d'Afrique de l'ouest et d'Afrique subsaharienne, ce qui représente l'une de nos des priorités.

En novembre dernier, le Premier Ministre de la Bulgarie, Boyko Borissov était en visite officielle au Maroc. Quel a été le bilan de cette visite et quelles sont les mesures qui ont été adoptées afin de développer les relations économiques entre les deux pays ?

En novembre dernier, notre Premier Ministre a effectué une visite officielle au Maroc sur l'invitation de M. El Othmani et c'était la première du Chef du Gouvernement bulgare depuis 2005. Cette visite nous a permis de relancer le dialogue politique, mais l'objectif le plus important était la dynamisation des relations économiques et commerciales entre nos deux pays.



Interview d'Ivaylo Gyurov,

Premier Secrétaire,
Chef du Service
Économique et
Commercial de la
République de Bulgarie
à Casablanca

C'est pour cette raison que le Ministre de l'Économie de la Bulgarie, M. Emil Karanikolov, a fait partie de la délégation officielle bulgare. Il a rencontré son homologue marocain, M. Mohamed Benchaâbou. Lors des entretiens, les possibilités d'élargissement de la coopération ont été discutées, ainsi que la tenue de la session de la commission bilatérale en 2019. Environ 15 sociétés bulgares représentant les différents secteurs de l'économie nationale y ont également pris part. Elles ont rencontré des hommes d'affaires marocains à Casablanca. Les hôtes de cette réunion étaient les responsables de l'ASMEX et de la CGEM. Les entreprises ont profité de cette occasion pour établir des contacts directs avec des opérateurs économiques marocains et nous espérons que ceci permettra de développer des partenariats solides et durables ainsi qu'une coopération sur le long terme.

Quels sont les atouts offerts par la Bulgarie aux investisseurs étrangers ?

En premier lieu, en tant que pays membre de l'Union européenne, la Bulgarie offre aux investisseurs étrangers la stabilité politique ainsi qu'un cadre juridique et réglementaire fiable. Sur le plan macroéconomique, la Bulgarie offre une croissance économique soutenue, des niveaux d'inflation relativement bas et une stabilité de la monnaie nationale grâce à un niveau de taux de change fixe par rapport à l'euro. La Bulgarie dispose d'une main-d'œuvre qualifiée dont le coût est concurrentiel comparé à celui des autres pays de l'Union européenne.

Les autorités bulgares poursuivent une politique active et ciblée afin d'attirer des investissements directs étrangers en accordant une série d'avantages et d'exonérations fiscales, des mesures spéciales pour les investissements privés dépassant

sant un certain montant, y compris un traitement administratif individuel des dossiers d'investissement, ainsi qu'un appui gouvernemental aux opérateurs économiques porteurs de projets prioritaires. Notre pays dispose du régime d'imposition le plus attractif dans l'UE avec un taux de l'IS fixé à 10 %. De plus, le taux de l'IS pour les investissements dans des régions où le taux de chômage élevé est fixé à 0 %. Les projets d'investissement de grande envergure qui garantissent la création d'emplois peuvent aussi bénéficier de l'exonération de paiement de la TVA sur l'import d'équipements ainsi que d'avantages fiscaux pour la recherche et développement, etc. Toutes ces mesures nous ont permis au cours des dernières années de développer les secteurs comme les technologies de l'information et de la communication, l'externalisation des processus d'affaires (BPO), la fabrication de machines et d'équipements. Les plus grandes sociétés internationales fournisseurs de composants et d'équipements pour l'industrie automobile sont installées en Bulgarie depuis des années, ce sont les mêmes sociétés et acteurs clés dans cette filière qui sont présents au Maroc.

Quels sont les domaines les plus prometteurs pour les opérateurs marocains et quels conseils donneriez-vous à une entreprise qui souhaiterait s'implanter ou se développer en Bulgarie ?

Je crois que de nombreux secteurs économiques ont le potentiel pour encourager les investissements, la coopération et la création d'entreprises communes. Pour les opérateurs marocains, les intérêts éventuels se porteraient sur le textile, l'agroalimentaire (par exemple le poisson et les produits de la mer), les technologies des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui se développent très rapidement dans les deux pays. La Bulgarie propose aux entreprises marocaines souhaitant s'y installer une plateforme pour accéder aux marchés des pays de l'Europe du Sud-Est, ainsi que la Russie. En termes d'accompagnement, l'Agence Bulgare des Investissements (investbg.government.bg) offre toute l'information et le soutien nécessaires aux investisseurs étrangers lors de la première phase de l'étude de faisabilité. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

Coface publie son baromètre 2019 sur les risques pays

En février dernier, à l'occasion d'un colloque à Paris, Coface a dévoilé les résultats de son étude Risque Pays pour 2019. Pour rappel, les évaluations du cabinet portent sur 161 pays et comportent une échelle de 8 notes classées par niveau progressif de risque : A1 (risque très faible), A2 (risque faible), A3 (risque satisfaisant), A4 (risque convenable), B (risque assez élevé), C (risque élevé), D (risque très élevé) et E (risque extrême).

Ainsi, selon Coface, l'Europe sera confrontée à un risque de crédit accru en raison du ralentissement économique (1,6 % de taux de croissance prévu en 2019) et des risques politiques (Brexit, tensions sociales dans plusieurs pays, montée des partis anti-européens...). Le rapport anticipe que les défaillances d'entreprises augmenteront dans 20 pays européens (sur 26 analysés) pour atteindre +1,2 % en zone euro et +6,5 % en Europe centrale. Du fait de l'affaiblissement de la croissance en Europe, mais aussi aux États-Unis (+2,3 % prévu pour 2019), le commerce mondial



devrait encore freiner cette année pour enregistrer une progression limitée à 2,3 %.

En Afrique, de nombreux risques politiques devront être surveillés en 2019 en raison d'un calendrier électoral particulièrement chargé (au Nigeria, en Afrique du Sud et en Algérie par exemple). Le Maroc maintient quant à lui son évaluation A4, à savoir « risque convenable ». Malgré une forte volatilité des cours du pétrole, Coface a toutefois amélioré les notes de l'Angola (C), de l'Azerbaïdjan (B), du Canada (A2), des Émirats arabes unis (A3) et de la République de Trinité-et-Tobago (B).

Le Liban est le seul État à subir en début d'année une dégradation : il passe désormais en catégorie D, « pénalisé par des difficultés économiques persistantes ».

Du point de vue sectoriel, c'est l'automobile qui connaît un essoufflement : son évaluation est revue au niveau « risque moyen » dans la quasi-totalité des pays d'Europe de l'Ouest ainsi que ceux d'Europe centrale et de l'Est et à « risque élevé » en Amérique latine et en Amérique du Nord. *

11 accords signés entre le Maroc et l'Espagne pour la visite du Roi Felipe VI

La visite de Sa Majesté le Roi d'Espagne Felipe VI les 13 et 14 février au Maroc a été l'occasion de conclure une série d'accords bilatéraux pour renforcer la coopération entre le Royaume et son proche voisin. Selon l'agence MAP, un mémorandum d'entente a été signé par Sa Majesté Felipe VI et Sa Majesté le Roi Mohammed VI posant ainsi le cadre d'un partenariat stratégique multidimensionnel. Sur le plan économique, un groupe d'impulsion doit être établi pour développer les relations alors que l'Espagne est le premier partenaire commercial du Maroc depuis cinq ans. Il doit notamment se pencher sur la construction, toujours en suspens, d'un tunnel sous le détroit de Gibraltar. En tout, 11 accords de coopération ont été signés.



Les deux pays ont également décidé de mettre en place une troisième interconnexion électrique, évoquée depuis plusieurs années. Par ailleurs, une convention entre Royal Air Maroc et Iberia doit permettre une présence plus importante de la compagnie espagnole dans le Royaume. Sur le plan culturel, enfin, l'Espagne a fait don du célèbre théâtre Cervantès de Tanger, laissé à l'abandon depuis des années. *

L'OCP crée trois filiales



L'OCP ET L'ESPAGNOL FERTINAGRO ont annoncé fin janvier dernier avoir donné naissance à une filiale commune pour « la production

d'engrais NPK granulaires concentrés et d'engrais enrichis en inhibiteurs d'uréase, en biostimulants et oligo-éléments, à destination du marché mondial », selon un communiqué de presse diffusé par le groupe marocain. OCP-Fertinagro Advanced Solutions sera installée à Jorf Lasfar et aura « une capacité nominale annuelle initiale de 250 000 tonnes d'engrais NPK de spécialité à horizon 2020 ». Son capital sera réparti à parts égales entre les deux sociétés mères. Par ailleurs, deux décrets publiés en janvier et février derniers dans le Journal Officiel ont respectivement autorisé la création d'OCP Singapore Services and Products (basée à Singapour), et d'une coentreprise détenue par l'OCP et la Chemical Industry Corporation, une entreprise publique éthiopienne.



Conjoncture
LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

3 supports complémentaires pour encore plus de visibilité

7 000 exemplaires de Conjoncture sont distribués nominativement chaque mois à 4 000 entreprises adhérentes de la CFCIM et 500 responsables institutionnels et leaders d'opinion

18 000 contacts reçoivent la newsletter Conjoncture express, reprise sur le site Conjoncture.info

www.conjoncture.info
conjoncture@cfcim.org
05 22 20 90 90

ZOOM

- 24 Quelle définition pour les classes moyennes ?
- 26 Entretien avec Ahmed Al Motamassik, Sociologue
- 28 Un développement des classes moyennes entravé par les inégalités
- 30 Entretien avec Nouredine El Aoufi, Professeur d'Économie à l'Université Mohammed V Agdal de Rabat
- 31 Des classes moyennes fortes pour une économie émergente
- 32 Les MRE, l'autre classe moyenne
- 33 Entretien avec Zakaria Kadiri, Ingénieur Agronome et sociologue

L'émergence de la classe moyenne au Maroc : le socle pour un développement plus inclusif



Bien qu'elle soit constamment citée en référence, la classe moyenne est un concept difficilement définissable, car elle regroupe des populations très hétérogènes, que ce soit par leur niveau de revenu ou leur mode de vie. Elle se trouve pourtant au cœur de la réflexion nationale autour du nouveau modèle de développement du Maroc. Une croissance inclusive doit en effet passer impérativement par une classe moyenne résiliente face aux aléas de l'économie et surtout représentative de la majorité.

Dossier réalisé par Rémy Pigaglio et coordonné par Nadia Kabbaj

Quelle définition pour les classes moyennes ?

Longtemps restées sans définition propre au contexte marocain, les classes moyennes ont finalement été délimitées par le HCP en 2009. Le parti pris de l'institution a provoqué un vif débat.



Au Maroc, les classes moyennes sont invoquées par le pouvoir politique, elles sont un sujet d'étude, une référence à laquelle s'identifient certaines catégories de la population ou encore une cible pour les annonceurs. Mais, en réalité, que recouvrent-elles ? Selon le point de vue, elles apparaissent comme un objet économique, sociologique, politique, ou bien symbolique.

Définies dans le contexte des États développés, les classes moyennes sont plus difficiles à cerner dans un pays en développement comme le Maroc. Pour la Sociologue Shana Cohen, de l'Université de Cambridge, qui a rédigé sa thèse sur les classes moyennes marocaines : « Elles sont une catégorie nécessaire à l'État pour démontrer qu'il est moderne et qu'il existe une possibilité pour les citoyens d'améliorer leur vie ».

Le 30 juillet 2008, Sa Majesté le Roi Mohammed VI appelait, dans son discours du Trône, à « veiller à ce que toutes les politiques

publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de la classe moyenne, pour qu'elle soit le socle de l'édifice social, la base de la stabilité, et un puissant catalyseur de la production et de la créativité. »

Quelques mois plus tard, en mai 2009, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) s'aventure, pour la première fois, à les définir dans l'environnement marocain à l'occasion de la publication d'une étude baptisée « Les classes moyennes marocaines » basées sur des données collectées entre 1985 et 2007.

Des méthodologies diverses

Dans cette étude, le Haut-Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami, rappelle la pratique internationale qui recourt soit à la méthode de l'auto-évaluation (enquête auprès des personnes qui déclarent faire partie des classes moyennes), soit à un critère économique (notamment le revenu). Le HCP a choisi d'utiliser les deux démarches.

Pour l'institution, les ménages qui avaient un revenu situé entre 0,75 et 2,5 fois le revenu médian (3 500 dirhams à l'époque) devaient constituer les classes moyennes. « Une option délibérément extensive », indiquait Ahmed Lahlimi Alami, ce qui permettait de limiter la taille de la catégorie aisée. Ainsi, 53 % de la population en aurait fait partie, 34 % auraient appartenu à la classe modeste et 13 % à la classe aisée. Cela représentait 16,3 millions de personnes, dont 62,9 % résidant en milieu urbain. Selon le critère de l'auto-évaluation, la part de la classe moyenne aurait atteint 55,8 %.

Dans un article consacré aux classes moyennes marocaines paru en 2011, la Sociologue Florence Basty-Hamimi relève qu'un « un vif débat [a été suscité] autour de la publication de ces résultats, et notamment sur le fait que plus de la moitié de la population marocaine appartiendrait à la classe moyenne. »

Débat alimenté par la publication concomitante d'une étude du CESEM (l'actuel Economia, HEM Research Center), le centre de recherches de l'école HEM. Dans cette enquête sortie en février 2009 et baptisée « La classe moyenne, c'est qui ? », les chercheurs ont privilégié une approche qualitative en menant des entretiens individuels « auprès de porteurs d'opinion (directeurs de journaux, publicitaires, acteurs politiques et de la société civile), producteurs de messages à destination de ces classes, auprès d'acteurs économiques (banquiers, promoteurs, aménageurs, etc.), porteurs de projets qui les ciblent spécifiquement ».

Les auteurs ont croisé ces résultats avec des données statistiques, ce qui leur a permis de déceler les comportements de ces classes moyennes. Ils insistent sur le fait qu'elles se caractérisent par la mobilité : « les sociologues identifient deux processus par lesquels se forment lesdites catégories moyennes : un processus ascendant des couches populaires, empruntant l'ascenseur social par le biais de l'acquisition d'un capital scolaire et l'autre, moins connu, descendant, par fragmentation et "dégradation" de certaines fractions bourgeoises ou apparentées. »

Une classe moyenne : la plus représentative des Marocains ?

Les chercheurs du CESEM segmentent les classes moyennes en quatre catégories de dépenses, qui vont de 11 110 à 25 000 dirhams. Ils constatent que la courbe statistique du Maroc a plus la forme d'un sablier que d'une montgolfière. C'est-à-dire que les classes moyennes sont en fait la catégorie la moins fournie alors que, dans les pays développés,



© Fotolia

Selon le HCP, la classe moyenne représente 58,7 % de la population, contre 31,2 % pour la catégorie modeste et 10,1 % pour la fourchette aisée.

elles constituent la majorité de la population, donnant une forme de montgolfière à la courbe. En 2014, un débat organisé par la fondation Attijariwafa Bank baptisé « Classe moyenne et croissance durable partagée » vient apporter sa pierre à l'édifice. Mohamed Mabrouk y présente les résultats d'une étude réalisée par le cabinet EY, qui a choisi de définir les classes moyennes dans le monde comme les personnes gagnant entre 10 et 100 dollars par jour.

Dans son intervention, l'Économiste Youssef Saadani (devenu Directeur des Études Économiques de la CDG) considère, de son côté, qu'un ménage marocain fait partie de la classe moyenne dès lors que son revenu se situe entre 10 000 et 40 000 dirhams. Il estime que « le HCP a donc adopté une définition relative, autrement dit, selon lui, la classe moyenne figure au centre de la distribution. Il est vrai que dans les pays développés, ce type de définition relative est privilégié. Mais, pour le cas du Maroc, nous sommes nombreux à penser intuitivement que cette définition englobe des personnes appartenant à la classe populaire. » En 2017, dans son étude « Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014 » réalisée en collaboration avec la Banque mondiale, le HCP persiste et signe : il reprend la définition exacte qu'il avait adoptée en 2009. Il constate que « la taille de la classe moyenne n'a pas beaucoup changé ». Elle représente désormais 58,7 % de la population, contre 31,2 % pour la catégorie modeste et 10,1 % pour la fourchette aisée. *

► Rémy Pigaglio

« La classe moyenne est en insécurité »



Entretien avec Ahmed Al Motamassik, Sociologue

Conjoncture : Est-ce que la classe moyenne marocaine existe ?

Ahmed Al Motamassik :

Oui, c'est une évidence. Ce sont les médecins, les professeurs, les managers, les avocats, les juges... Ils constituent tous la classe moyenne marocaine. Mais elle n'est pas comparable à celle que l'on peut par exemple trouver en Tunisie et qui regroupe une part très importante de la population. Au Maroc, la classe moyenne n'est pas tellement visible.

Comment se manifeste ce manque de visibilité ?

Elle ne participe pas à la prise de décision dans le pays. Car, au Maroc, on le sait, les quelque 8 % de la population détiennent 80 % de la richesse. Ceux qui ont le pouvoir économique exercent le pouvoir politique et détiennent les leviers des décisions au niveau économique, culturel, politique... La classe moyenne, donc, existe, mais elle est marginalisée.

D'autant plus qu'aujourd'hui, elle ne se retrouve pas dans les partis politiques. Elle se positionne ainsi par rapport aux intérêts individuels des personnes qui la composent, passant d'une conscience de classe à une conscience individualisée.

Comment, alors, l'identifier ?

Il faut plutôt se demander quels sont les indicateurs qui permettent de la cerner. Quand une classe est dispersée, on travaille sur ces indicateurs. Le premier d'entre eux est la quête de l'éducation des enfants. C'est un objectif très fort au Maroc. La classe moyenne se saigne pour la scolarisation de ses enfants. Il existe, chez elle, certainement un sentiment d'échec et les parents semblent vouloir réussir par procuration en assurant le succès à leurs enfants par le biais d'une école privée.

Le deuxième indicateur est la consommation. Les commerces vivent grâce à la classe moyenne. Les riches, eux, privilégient les dépenses à l'étranger. Les membres de la classe moyenne se présentent comme des personnes modernes, qui ont les

moyens. Ils achètent un appartement, une maison, un salon, une voiture... Beaucoup se tuent au travail pour se le permettre. Ce qui favorise souvent, d'ailleurs, les pratiques frauduleuses pour pouvoir faire face.

Le troisième indicateur, ce sont les voyages, les loisirs. Les gens vont sortir au moins une fois par semaine et c'est coûteux. Pour les voyages, la destination phare des classes moyennes est l'Espagne.

Enfin, le quatrième indicateur est les ambitions d'enrichissement pour pouvoir consommer plus facilement. En accédant à un poste de directeur, un membre de la classe moyenne ne cherche pas principalement un meilleur statut, mais un meilleur salaire.

Alors qu'auparavant on se situait dans une classe selon sa culture, son appartenance idéologique, ses lectures, ses fréquentations... cela passe désormais par le mode de consommation. C'est le référentiel d'une classe brisée, qui est favorisé par le système libéral.

La logique du comportement de cette classe est donc axée autour de la consommation ?

C'est plutôt une logique de sécurité. La classe moyenne est en insécurité. Elle n'a pas de visibilité, elle ne sait pas de quoi demain sera fait. Quelques fois, d'ailleurs, elle se réfugie dans la religion. C'est notamment la classe moyenne qui a voté pour le PJD.

D'où vient cette insécurité ?

Elle provient de l'exclusion de la décision.

Est-elle aussi liée aux déficiences des services publics ?

Quand votre enfant tombe malade, vous n'avez aucune confiance dans le système de santé publique. Vous n'avez pas non plus confiance dans le système scolaire, même en payant plus. Ni dans le système judiciaire, dans les partis politiques non plus... Cette absence de confiance crée de l'insécurité. C'est un sentiment très intime. Les gens cherchent alors à se sécuriser en obtenant plus de moyens financiers.

La classe moyenne est-elle tentée par l'émigration ?

Les classes populaires visent l'émigration via le « hrig ». Les classes moyennes vont plutôt choisir un pays comme le Canada. Mais c'est difficile, car pour pouvoir y travailler, il faut être dynamique, accepter de changer de secteur ou occuper un emploi moins valorisant.

Comment faire en sorte de renforcer le sentiment de sécurité de cette classe moyenne ?

Il est important qu'elle puisse se dire que « c'est possible », même si ce n'est peut-être pas pour maintenant, mais pour demain. Ce lendemain, c'est la possibilité que leurs enfants vivent le rêve. Cela passe notamment par l'équité, à savoir offrir les postes aux plus compétents. Ils ne veulent pas voir quelqu'un qu'ils considèrent comme moins qualifié obtenir un meilleur emploi par clientélisme politique, familial... Il faut aussi réhabiliter les partis politiques. Aujourd'hui, les gens n'ont pas de lieu où exprimer leurs idées en toute autonomie. Ils ont l'impression que tous les partis disent la même chose et qu'ils fonctionnent par clientélisme.



« Alors qu'auparavant on se situait dans une classe selon sa culture, son appartenance idéologique, ses lectures, ses fréquentations... cela passe désormais par le mode de consommation. »

L'adoption d'un nouveau modèle de développement, prônée par Sa Majesté, pourrait-elle être la solution ?

L'effet d'annonce est très important. Même si nous n'avons pas encore tous les éléments, le message est excellent. Il signifie : « Je vous ai écouté ». Il y a eu une prise de conscience de la nécessité de se diriger vers un nouveau modèle. Dans les faits, va-t-il être construit avec les classes moyennes ? C'est l'enjeu. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

LE SOMMELIER

DE RACINE

LE SOMMELIER DE RACINE

C'est votre caviste spécialiste depuis près de 20 ans. Plus de 800 références de vins de toutes gammes et de toutes régions. Un grand choix de premiers et seconds vins de Grands Crus Classés, de Vins du Monde, de Champagnes et Spiritueux de Luxe. Possibilité de préparation de commande par téléphone, de mise au frais avant réception, aide à l'élaboration de caves privées. Cadeaux d'entreprises et conseils personnalisés.



Adresse

13, Rue Bab El Irfane ex Ader (à côté du Stade Vélodrome) - Casablanca
Tél.: 05 22 95 00 24 - Email: sommelierderacine@gmail.com
Horaires d'ouverture : Du Lundi Au Samedi
De 11h À 13h30 (12H30 le Vendredi) De 15h À 19h45
Horaires recommandées : Avant 16h30

Un développement des classes moyennes entravé par les inégalités

Dénuées de politiques publiques en leur faveur, les classes moyennes sont confrontées à de nombreux obstacles, notamment des services publics insuffisants. L'adoption d'un nouveau modèle de développement pourrait mettre fin à ces inégalités.



Le boycott lancé en avril 2018 contre les stations-service Afrikaia, le lait Centrale Danone et l'eau Sidi Ali semble avoir été particulièrement suivi par les classes moyennes. « C'est un mouvement qui ne m'a pas surpris. Il exprime la frustration liée au coût de la vie, de l'éducation, du logement. Les classes moyennes et les classes populaires ont le sentiment de devoir payer trop cher pour tout », constate la sociologue Shana Cohen, de l'Université de Cambridge.

Lorsqu'elles existent, les rares politiques publiques mises en œuvre au profit des classes moyennes semblent peu efficaces. En 2014, le Ministère de l'Habitat lançait un programme de construction de logements abordables destinés aux classes moyennes. L'objectif était de réaliser 20 000 unités d'ici à fin 2016. En mars 2019, selon le site du Ministère, seulement 3 351 habitations avaient été « démarrées ».

En parallèle, les carences des services publics augmentent le coût de la vie : les membres des classes moyennes font appel à la médecine privée, inscrivent leurs enfants dans des écoles payantes, délaissent les transports en commun et se déplacent en voiture particulière.

Une croissance insuffisante pour assurer le développement de la classe moyenne

Résultat : les classes moyennes demeurent en insécurité (voir l'interview d'Ahmed El Motamassik) et risquent à nouveau de basculer dans la vulnérabilité ou la pauvreté. Dans l'étude « Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014 » du HCP et de la Banque mondiale de 2017, les auteurs relèvent que le taux de pauvreté subjectif a augmenté entre 2007 et 2014, de 41,8 % à 45,1 %. Cet indicateur mesure le nombre de personnes qui se déclarent défavorisées. Il est encore plus élevé chez les moins de 25 ans et les femmes. Des résultats qui soulignent « un taux d'insécurité sociale diffus dans la société ».

Les statistiques du HCP montrent par ailleurs que la taille des classes moyennes stagne. Reprenant sa définition contestée de 2009, l'institution l'évaluait en 2014 à 19,7 millions d'habitants, dont 13,3 millions en milieu urbain et 6,4 millions en zone rurale, soit 58,7 % de la population (voir l'article « Quelle définition pour les classes moyennes ? »).

Si, en 2009, le HCP estimait que la classe moyenne représentait 53 % des Marocains en 2007, le HCP semble avoir revu ses calculs puisqu'elle considère, dans cette nouvelle enquête, qu'elle regroupe en fait 58,1 % de la démographie en 2007.

Dans les années 2000, les classes moyennes avaient pourtant profité du régime de croissance forte et avaient légèrement gagné en importance.

Évolution de la dépense moyenne par tête (en DH de 2014) selon les classes sociales

Structure des classes	2001	2007	2014	TCAM 2001-07 (%)	TCAM 2007-14 (%)
Classe modeste	3 976	4 843	6 254	3,34	3,91
Classe moyenne inférieure	6 440	7 836	10 082	3,32	3,85
Classe moyenne intermédiaire	8 706	10 591	13 540	3,32	3,75
Classe moyenne supérieure	13 507	16 298	20 741	3,18	3,68
Classe moyenne	9 818	11 722	15 055	3,00	3,82
Classe aisée	31 891	41 235	50 450	4,38	3,07
Total	10 289	12 516	15 876	3,32	3,63

Note : TCAM=Taux croissance annuelle moyenne

Source : Rapport « Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001 - 2014 » du Haut-Commissariat au Plan et de la Banque mondiale - Novembre 2017

Entre 2001 et 2007, elles étaient passées, selon le HCP, de 56 à 58,1 % de la population. Leur niveau de vie, c'est-à-dire leur niveau de dépenses, avait aussi augmenté.

« Cette amélioration s'est avérée, toutefois, moins importante que celles enregistrées par les deux autres classes sociales. En effet, si les classes modestes et vulnérables ont bénéficié des politiques de lutte contre la pauvreté, aucune politique explicite pro classes moyennes n'a été menée jusqu'à présent. Les classes aisées, quant à elles, auraient, notamment, profité des fruits de la croissance économique relativement forte enregistrée durant cette période », relevait le Haut-Commissaire au Plan Ahmed Lahlimi Alami en 2009.

En clair, les inégalités se maintiennent et la croissance des dernières années, située autour de 3 à 4 %, n'est pas suffisante pour engendrer l'expansion des classes moyennes. Le HCP souligne en 2017 qu'il faudrait au Maroc, dans les conditions actuelles, 42 ans pour atteindre le niveau de développement du Portugal.

Un nouveau modèle de développement pour une croissance plus inclusive

« Dans leurs stratégies de développement, les pays du Sud ont longtemps visé un niveau de croissance plus élevé, notamment pour attirer les investissements. Ces pays prêtaient moins attention à l'aspect qualitatif de la croissance, et surtout à la question des inégalités », décrypte l'Économiste Larabi Jaidi, Senior Fellow du Policy Center for the New South. Une croissance élevée accompagnée par des inégalités favorise alors surtout la classe aisée. « La question de la diffusion de la croissance est devenue très importante dans la réflexion sur le modèle de développement », poursuit Larabi Jaidi.

Selon le HCP, dans les conditions actuelles, il faudrait au Maroc 42 ans pour atteindre le niveau de développement du Portugal.

Au-delà du niveau de croissance et des inégalités, le HCP et la Banque mondiale expliquent qu'il faut aussi donner les moyens à la population pauvre de saisir les opportunités économiques pour assurer son ascension sociale. « La réduction des charges familiales, l'accroissement du capital scolaire, la création d'emplois et l'amélioration de l'insertion économique des personnes qualifiées offrent des opportunités effectives aux ménages et soutiennent leurs chances de sortir de la pauvreté », défendent les auteurs de l'étude de 2009. « La lutte contre la féminisation de la pauvreté s'inscrit également dans cette perspective », ajoutent-ils. En effet, l'amélioration du taux d'activité des femmes est indispensable : après avoir fortement augmenté dans la seconde moitié du 20^e siècle, il est à nouveau en baisse. Selon le HCP, 23,6 % des femmes étaient actives en 2016 contre 27,9 % en 2005. Résultat, elles sont plus souvent maintenues dans la pauvreté et elles ne participent pas à la création de richesses dans le pays.

L'élaboration d'un nouveau modèle de développement, réclamée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2017 pourrait permettre d'adopter les ajustements nécessaires à une croissance inclusive. Nouredine El Aoufi espère une « relance de l'ascenseur social » (voir l'interview de Nouredine El Aoufi). « Ce n'est pas une rupture. Il va plutôt falloir déterminer comment ajuster le modèle », analyse de son côté Larabi Jaidi. Pour l'économiste, il est important d'agir sur quatre leviers pour que les inégalités ne grippent pas la croissance et bénéficient aux classes moyennes : assurer l'accès aux services publics essentiels, instaurer l'équité fiscale, rendre la dépense publique efficace et engager la réforme de la protection sociale. *

► Rémy Pigaglio

« Un rôle déterminant pour un développement inclusif »



Entretien avec Nouredine El Aoufi, Professeur d'Économie à l'Université Mohammed V Agdal de Rabat

Conjoncture : Quelle est la situation des classes moyennes marocaines aujourd'hui ?

Nouredine El Aoufi : Elle a existé de façon embryonnaire dans les années 1960. Ensuite, l'État a tenté de la promouvoir dans les années 1970, en particulier avec la fameuse Loi de marocanisation de 1973 qui devait créer une classe d'entrepreneurs et plus largement une classe moyenne.

De 1983 à 1993, elle a été victime du plan d'ajustement structurel. Il prévoyait un gel de salaires, un arrêt des recrutements dans la fonction publique, la réduction des dépenses publiques, notamment sociales. Il y a eu un effet direct sur les classes moyennes. Puis, les politiques de privatisation des années 1990, sous l'impulsion du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale, ont pesé sur les services publics. Le privé a pris la relève, dans l'éducation, dans la santé... Mais l'offre privée coûte cher, elle a tendance à écraser le budget des classes moyennes, en particulier des fractions inférieures.

La montée du chômage, notamment celui des jeunes diplômés et des femmes, a aussi impacté directement les comptes des ménages moyens. Enfin, j'ai tendance à dire que le coup de grâce a été donné sous les deux derniers gouvernements, spécialement avec l'abolition des subventions. Nous assistons aujourd'hui, au Maroc, à un déclasserement de ces fractions du haut vers le bas, avec une propension des fractions inférieures à basculer vers la pauvreté.

Dans les années 2000, les classes moyennes n'ont-elles pas profité de la forte croissance ?

Au début des années 2000, il y a eu une réflexion sur le bilan du développement humain au Maroc, notamment au travers le célèbre Rapport du Cinquantenaire. Celui-ci a établi le déficit cumulé important en matière de politiques sociales. Il a mis en évidence les difficultés rencontrées par les classes moyennes et les budgets dans le social ont été augmentés. Jusqu'en 2011, une légère remontée de la pente a peut-être eu lieu, mais, à partir de 2011, l'application de recettes néolibérales a frappé de plein fouet les classes moyennes.

De quelle manière l'abolition des subventions a-t-elle atteint les classes moyennes ?

Cela a débuté il y a longtemps avec des produits comme la farine blanche, l'huile, le sucre... Le Gouvernement Benkirane a voulu achever le processus de décompensation avec les hydrocarbures, puis le gaz butane. La suppression des subventions dans le secteur des hydrocarbures a touché directement les classes moyennes.

Le fait de vider la partie moyenne de l'échelle des classes aggrave et creuse les inégalités. On se trouve alors dans une situation où il reste seulement des classes pauvres et des classes riches.

Comment définiriez-vous ces classes moyennes ?

Les classes moyennes ne sont pas uniquement définies en termes économiques, c'est-à-dire de revenu, de patrimoine ou des positions qu'elles occupent dans les activités économiques. Elles le sont aussi par des éléments socioculturels, politico-idéologiques. Sur le plan socioculturel, elles sont identifiées par le niveau d'éducation. Elles ont normalement fait des études généralement poussées et ont des diplômes. Sur le plan politico-idéologique, ce sont des populations qui ont une forte conscience de classe, avec une volonté de changement.

En approfondissant l'analyse, on peut mettre en évidence l'existence de sous-classes, de fractions de classes dans les classes moyennes. En effet, elles ne sont pas homogènes. Il est possible d'identifier trois fractions. Les fractions supérieures sont plutôt proches des classes riches, de l'élite. Les fractions inférieures ont des frontières très perméables avec les catégories pauvres et, entre les deux, on retrouve des fractions moyennes.

Quelle est la clef pour favoriser l'expansion des classes moyennes ?

Il faut d'abord freiner cette spirale régressive avant d'enclencher un processus qui serait vertueux, dans lequel les classes moyennes auraient une place centrale et constitueraient le fer de lance d'une société de progrès. La réflexion sur un nouveau modèle de développement est en cours. Je souhaite qu'il prenne en considération cette problématique, car à quoi servirait le développement économique sans progrès social ?

Dans les théories économiques, le développement est inclusif. Les classes moyennes jouent un rôle déterminant dans cette inclusion. Il faut donc mettre en place un type nouveau de développement qui conjugue l'efficacité économique, l'équité, la production de connaissance...

Cela passe par la relance de l'ascenseur social au Maroc, qui est en panne, mais aussi par l'investissement ainsi que par l'éducation, des services de santé de qualité, les services publics. Ce sont les champs dans lesquels évoluent les classes moyennes. La fiscalité doit également jouer un rôle redistributif essentiel, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

Des classes moyennes fortes pour une économie émergente

La croissance des pays émergents favorise l'expansion rapide de leur classe moyenne qui va à son tour encourager la croissance.

La classe moyenne est l'un des principaux moteurs de la demande intérieure et, par conséquent, de la croissance.

Le Maroc, selon la Banque mondiale, est un pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure. L'institution publie un historique depuis 1987 : le Royaume figurait déjà, cette année-là, dans cette catégorie. En 2019, cela signifie que son Revenu National Brut (RNB) par habitant se situe entre 996 et 3 895 dollars. Sa croissance, qui stagne autour de 3 à 4 % depuis une décennie ne lui permet donc pas d'entrer dans le club fermé des économies émergentes.

Cette notion de « pays émergent » reste assez floue. Elle est utilisée pour évoquer les pays censés être sur la bonne voie pour atteindre, à terme, le groupe des « pays avancés » (ou « pays développés ») tels que le Brésil, l'Inde ou encore la Chine qui ont connu, récemment, une expansion remarquable de leur économie accompagnée d'un développement rapide la classe moyenne. D'un point de vue économique, la croissance augmente les revenus au sein de la population, ce qui permet d'alimenter la consommation, qui favorise à son tour la croissance. En 2013, l'étude du cabinet EY, « Hitting the sweet spot », décrivait l'existence d'un « sweet spot », c'est-à-dire un moment où l'essor de l'économie autorise l'émergence d'une classe moyenne suffisamment grande pour que ses membres génèrent eux-mêmes de la croissance grâce à leur consommation.

Les classes moyennes, support de la consommation et de la croissance

« Pour les économistes, le sweet spot de la croissance intervient lorsque les gens sortent de la pauvreté et entrent dans la classe moyenne par millions. Mais pour les entreprises, un sweet spot plus intéressant apparaît quand un nombre conséquent de personnes commencent à gagner l'équivalent de 10 \$ par jour [...]. À ce moment-là, les habitudes de consommation devraient attirer l'attention des entreprises accoutumées à fournir les marchés de classes moyennes des économies développées », expliquent les auteurs. Ils prennent l'exemple du marché automobile

chinois qui totalisait moins d'un million de ventes en 2001. En 2008, le revenu par habitant atteint 6 000 dollars en Chine. Un an plus tard, les ventes d'automobiles dépassaient les 10 millions.

« Les pays qui arrivent à maintenir, sur une longue durée, une croissance d'au moins 4 à 4,5 % engendrent un marché intérieur suffisamment important », indique l'Économiste Larabi Jaidi, Senior Fellow du Policy Center for the New South. La capacité de dépense augmente, les opportunités d'investissement se multiplient. « Si le pays parvient aussi à réaliser une transformation sociale, il crée une classe de salariat. Cela signifie donc que l'économie s'est diversifiée. Le pays quitte donc une économie primaire basée sur l'exportation des matières premières, l'agriculture, pour adopter une économie secondaire, qui génère à son tour des services », souligne Larabi Jaidi.

Ces évolutions modifient alors fondamentalement la société en question et la classe moyenne peut ainsi devenir le vecteur de profondes transformations sociales, sur le plan des valeurs, des habitudes culturelles ou encore des comportements politiques.

En 2009, dans sa présentation de l'étude du Haut-Commissariat au Plan sur les classes moyennes, le Haut-Commissaire au Plan Ahmed Lahlimi Alami estimait d'ailleurs que les classes moyennes « sont de plus en plus, perçues comme un facteur déterminant de la croissance économique, de la stabilité sociale et du progrès culturel. »

Cette place centrale acquise par les classes moyennes développe de fortes attentes de leur part. La question des disparités devient alors primordiale. Selon Larabi Jaidi, « un pays ne peut émerger que s'il consolide les classes moyennes en réduisant les inégalités d'un côté et en redistribuant la richesse par l'inclusion sociale dans l'activité, dans les emplois et dans l'accès à des services privés et publics ».

► Rémy Pigaglio

Les MRE, l'autre classe moyenne

L'émigration a permis à une grande partie des Marocains résidant à l'étranger d'accéder à la classe moyenne.



Pour la plupart des Marocains expatriés, l'émigration a abouti à une ascension sociale.

« Les Marocains résidant à l'étranger ont généralement accédé à la classe moyenne. Lorsque l'on regarde leur parcours sur deux ou trois générations, on constate une mobilité sociale. Le profil type de la première génération était un paysan illettré, dont les enfants sont devenus commerçants, camionneurs ou instituteurs », explique Michel Peraldi, anthropologue, Directeur de Recherches au CNRS. Avec près de 3 millions de Marocains vivant à l'étranger, selon certaines sources, les MRE formeraient ainsi une classe moyenne conséquente hors des frontières du Royaume ou, souvent, à cheval entre leurs deux pays. C'est la France qui accueillerait le plus de Marocains : 1,3 million d'après le rapport « Marocains de l'extérieur », édité par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger. Pour ces Marocains, l'émigration a donc constitué une ascension sociale. Les cas de déclassement sont en revanche restés marginaux. « Ceux-ci sont généralement liés à la migration politique, comme les Syriens aujourd'hui. Ce sont souvent des professeurs, de grands patrons,

des professions libérales qui sont alors obligés de quitter leur pays. Ce type de migrations a aussi existé en Algérie pendant la guerre civile dans les années 1990. Au Maroc, cela s'est limité à quelques cas pendant les années de plomb », indique Michel Peraldi.

L'émigration comme accélérateur d'ascension sociale

Le chercheur identifie quatre façons de parvenir à cette ascension sociale : la principale est le diplôme et l'école, les autres sont la création d'entreprise, le mariage et, de manière plus anecdotique, la criminalité.

Selon la Banque mondiale, les transferts des MRE vers le Maroc ont représenté 7,5 milliards de dollars en 2017. Cela équivaut à 6,7 % du PIB ! Le nombre de ménages bénéficiant de ces fonds est en augmentation. Ils étaient 6,7 % en 2014, d'après le Haut-Commissariat au Plan, contre 5,5 % en 2001.

Michel Peraldi évoque une étude publiée par El Mouhoub Mouhoud il y a une dizaine d'années démontrant que la nature de ces transferts évolue. De manière schématique, « la première génération va se substituer à l'État social et payer des services à la famille, comme les médicaments, les frais de scolarité... La deuxième génération va construire une maison dans le village d'origine. La troisième génération va plutôt investir dans l'immobilier dans une grande ville marocaine, acheter un appartement, une maison », explique-t-il.

Si l'ascension sociale des émigrés semble globalement acquise, leur impact sur la mobilité sociale de leurs familles restées au Maroc est moins évident. « C'est très difficile à analyser, mais j'aurais tendance à penser qu'ils ne leur permettent pas d'accéder à la classe moyenne, observe Michel Peraldi. Les consommations sont plus importantes grâce aux transferts, mais elles ne font pas parvenir à une position sociale différente, même si des cas doivent bien sûr exister. »

► Rémy Pigaglio

« Les prémices d'une classe moyenne rurale existent »

Entretien avec Zakaria Kadiri,
Ingénieur Agronome et sociologue



Conjoncture : Le conseil de gouvernement a adopté trois projets de loi de réforme des terres collectives. Qu'en pensez-vous ?

Zakaria Kadiri : L'avancée la plus remarquable est l'équité entre les hommes et les femmes qui est garantie par les textes. Pour cela et pour le reste, il faudra ensuite être attentif à la mise en œuvre. La loi prévoit que la melkisation [l'appropriation des terres collectives jusque-là partagées par les tribus grâce à la distribution de titres fonciers, NDLR] bénéficiera aux ayants droit, mais aussi aux investisseurs. Cela conforte la tendance à la privatisation des terres collectives.

Comment définir qui sont les ayants droit de ces terres partagées par les tribus ?

Il existe de nombreuses problématiques qui devront être réglées au moment de la délimitation des terres. Certains ayants droit se sont appropriés certaines terres collectives, des habitations ont été construites, des conflits liés aux successions sont nés...

Ces projets de loi concernent-ils uniquement le million d'hectares évoqué par le Roi ?

Les lois concernent toutes les terres collectives. C'est important d'avoir une loi qui crée un régime général. Il faudra ensuite voir

si la mise en œuvre se limite au million d'hectares évoqué par le Roi, qui couvrirait les terres où l'on peut pratiquer l'agriculture. Beaucoup sont, aujourd'hui, des terres de parcours. C'est le cas dans l'Oriental par exemple où l'enjeu de préserver les sols, les paysages, une activité est crucial. Je ne pense pas que les transformer en terres agricoles soit la bonne option.

La classe moyenne, en milieu rural, existe-t-elle ?

Les prémices d'une classe moyenne existent. Elle est difficile à définir, car le milieu rural est souvent caractérisé par sa pluriactivité. L'agriculture, néanmoins, reste centrale. Par ailleurs, d'autres acteurs ont rejoint le milieu rural, notamment les investisseurs.

Comment ce million d'hectares pourrait-il permettre le développement de cette classe moyenne rurale ?

Les nombreux problèmes attachés aujourd'hui aux terres collectives sont un frein au développement agricole. En melkisant, l'État va créer un marché foncier. Ce qui existait déjà de manière informelle, d'ailleurs. Une fois que ces terres seront assainies en termes de titres fonciers, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pourra appuyer les exploitants. La question, encore une fois, sera de savoir si ce soutien sera délivré au bénéfice des ayants droit ou des investisseurs. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

Après le discours royal, un projet de réforme des terres collectives adopté par le gouvernement

Le 14 février dernier, le Conseil de Gouvernement a adopté trois projets de loi pour réformer de fond en comble le régime des terres collectives. Ces textes doivent encore être adoptés en Conseil des Ministres et au Parlement, ce qui devrait prendre au moins plusieurs mois. Pourra alors démarrer un long travail de délimitation de ces terres partagées collectivement par les membres des tribus. Sujet récurrent depuis des années, la mise en place d'un nouveau régime de terres collectives a été accélérée en octobre dernier par le discours au Parlement de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Roi appelait à « favoriser l'émergence d'une classe moyenne agricole » évoquant, en particulier, l'attribution d'un million d'hectares de terres collectives au profit des ayants droit. Selon les associations féministes, ces projets de loi reconnaissent aussi l'égalité entre les hommes et les femmes dans la jouissance des terres collectives, répondant ainsi aux revendications exprimées depuis des années par les femmes « soulaliyates » (des terres collectives).



SERVIR

LES INTÉRÊTS DE NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux / Faciliter les démarches administratives / Développer la notoriété de nos adhérents

52

chefs d'entreprise
au Conseil d'Administration

100

collaborateurs
au service de votre performance

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ & LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur la réalité du marché / Diffuser aux adhérents la bonne information, au bon moment / Appréhender un marché

70.000

lecteurs / mois
La revue Conjoncture
Le site d'information
La newsletter

1.000

demandes d'information
réglementaire, juridique, fiscale,
douanière..., traitées par an

ACCÉLÉRER

VOTRE CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires / Repérer les secteurs porteurs de croissance / Prospecter au Maroc et à l'international / Recruter / Rencontrer les acteurs d'un marché / Proposer des formules de foncier avantageuses / Former

3 905

accompagnements
depuis 2016

1.800

rendez-vous B to B
organisés au Maroc par an

PARTAGER

LES EXPERTISES, LES EXPÉRIENCES & LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole aux experts / Faciliter le partage de l'information / Organiser des rendez-vous B to B / Mettre en relation et favoriser le networking / Organiser des salons professionnels et des business forums incontournables

Plus de **300**
exposants
et quelque

15.000
visiteurs

sur nos salons professionnels
et forums d'affaires

Plus de **2.500**
adhérents

reçus chaque année sur nos

60

événements
de la vie associative

VOUS L'AUREZ COMPRIS !

Être membre de la CFCIM, la plus importante Chambre de Commerce et d'Industrie Française à l'International, c'est rejoindre près de 4000 entreprises adhérentes au Maroc, mais aussi intégrer un réseau international de 34.000 membres. La CFCIM vous propose une gamme de plus de 50 services d'appui aux entreprises.

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

CONTACTS

SIÈGE

15, avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca
(+212) (0)5 22 20 90 90
cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org



Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Management** : L'audit social, outil de pilotage et de performance globale des entreprises

L'audit social, outil de pilotage et de performance globale des entreprises

L'orientation de l'audit vers la gestion mettant au premier plan les notions d'efficacité et de risque ne se cantonne plus seulement aux opérations de conformité ou de vérification. On constate en effet un intérêt croissant pour l'audit social en raison de la prise de conscience de la nécessité de mieux maîtriser les coûts sociaux, de prévoir les risques et d'intégrer les ressources humaines dans la stratégie de l'entreprise afin de parvenir à la meilleure performance possible.



Imad Ouchitachne
Consultant QHSE & RH
ISAA Consulting

Mais la complexité de la fonction personnelle et des comportements humains dans l'entreprise et la relative nouveauté de l'audit social imposent un effort méthodologique et conceptuel important, consistant à anticiper une amélioration des techniques et outils utilisés ainsi qu'un élargissement du champ de l'audit.

Les audits sociaux effectués par les donneurs d'ordre ont pour objectif de vérifier la mise en œuvre des pratiques qui correspondent aux exigences globales adressées aux fournisseurs. La relation fournisseurs/donneurs d'ordre passe par la production d'un écrit qui permet d'apporter la « preuve » de l'engagement, tant du côté des donneurs d'ordre que des fournisseurs.

L'audit social : origine, définition, objets et objectifs

Le terme d'audit est habituellement réservé au domaine comptable et financier où il désigne les opérations de contrôle et de vérification des données chiffrées fournies par les entreprises. Cette idée a été progressivement transposée au périmètre social. Cela explique pourquoi l'une des premières finalités de l'audit social fut de vérifier la fiabilité et la conformité légale des activités sociales de l'entreprise. L'audit social, que l'on appelle audit de conformité, fait partie des attributions de l'auditeur social. D'autres missions qui vont au-delà d'un simple contrôle lui sont également imparties.

En 2006, l'Institut International de l'Audit Social (IAS) a produit un document qui le définit ainsi : « Audit appliqué à la gestion, aux activités et aux relations des individus et des groupes dans les organisations, ainsi qu'aux rapports de ces dernières avec leurs parties intéressées internes et externes. »

L'audit social peut être assimilé à une démarche d'observation, d'analyse et d'évaluation, qui permet d'identifier les points forts et les risques de la gestion des ressources.

Cette démarche conduit à diagnostiquer les causes des problèmes décelés et à formuler des recommandations d'action. Elle constitue un véritable outil de management pour les responsables des ressources humaines, puisqu'elle donne les moyens de comprendre les difficultés sociales qui surviennent dans une entreprise, et de prendre les mesures correctives nécessaires pour les résoudre.

Depuis 2004, pour répondre aux objectifs de la RSE, les exigences sociales ont été renforcées plus particulièrement vis-à-vis des fournisseurs non alimentaires (vêtements, chaussures, etc.). Ces derniers sont progressivement soumis à une procédure d'audit social.

L'audit social s'organise par rapport à huit thématiques inspirées du standard SA8000. « Afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration du travail, où l'on voit d'abord ce qui touche directement à l'humain pour ensuite aller jusqu'à des considérations de confort ». Ainsi, la question de l'interdiction de l'emploi des

enfants et celle de la santé et de la sécurité des travailleurs apparaissent comme prioritaires. Chaque thème constitue un principe de base à l'action. L'audit se déroule sur quelques jours et comprend différentes phases qui correspondent à une procédure classique d'audit social.

L'audit social est une forme d'audit appliqué à l'entreprise, en particulier à la gestion des ressources humaines, mais aussi un audit de la Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) par rapport à des normes et référentiels, notamment ISO 26000, BSCI, SMETA, ICS, WCA, SA8000, WRAP, C-TPAT, URSA, Label RSE, Code de conduite Clients (Inditex, H&M, etc.), réglementation locale, conventions fondamentales de l'OIT et Pacte mondial.

Il est réalisé par des auditeurs externes spécialisés ou par des auditeurs internes, parfois en coopération entre les deux, par un organisme tierce partie telle qu'Intertek, Asia Inspection, SGS, BV, ISAA, etc.

Le programme d'évaluation selon l'audit social, traite des conditions de travail de la santé et de la sécurité au travail, de l'environnement ainsi que des pratiques éthiques.

Enjeux de l'audit social

Plusieurs raisons contribuent à faire de l'audit social une pratique incontournable pour l'entreprise. Un premier facteur explicatif du rôle croissant de l'audit social est le caractère de plus en plus stratégique que joue la gestion des ressources humaines au sein de l'organisation.

Le deuxième enjeu qui justifie la rédaction d'un ouvrage sur les outils de l'audit social provient de l'intérêt accru pour la responsabilité sociale de l'entreprise. L'audit social s'est développé dans le but d'identifier des indicateurs de mesure des pratiques de gestion des ressources humaines : ils sont donc tout à fait pertinents et utiles pour démontrer la responsabilité sociale de l'entreprise à l'égard de ses salariés.

L'audit social s'est également généralisé sous l'impulsion du Code du Travail qui a structuré l'information sociale des entreprises autour d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de gestion des ressources humaines. L'exigence d'une collecte chiffrée systématique et rigoureuse de ces données a permis de créer une culture de l'audit social.

En étant auditée selon le référentiel de l'audit social, l'entreprise optimise ses coûts en ayant moins d'audits sur site. Elle se positionne comme un partenaire fiable et renforce ses liens avec ses donneurs d'ordre. Enfin, elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, maîtrise mieux sa production et réduit ses risques.

Principales missions de l'audit social

Les principales missions de l'audit social peuvent être regroupées en trois niveaux :

- L'audit de conformité qui consiste à s'assurer que les données sociales sont fiables et que le service des ressources humaines respecte les lois en matière de sécurité de droit du travail. Trois objectifs peuvent être désignés dans ce cadre : garantir la qualité de l'information, ainsi que l'observation des dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles, et enfin être certain de l'application des instruments de la Direction Générale. L'audit de conformité exige donc de la part de l'auditeur des connaissances juridiques approfondies.
- L'audit d'efficacité qui revient à étudier les conditions de mise en œuvre d'une ou de plusieurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines et à les perfectionner pour accroître leur performance. Ce type d'audit vise à répondre à deux questions complémentaires. Les résultats sont-ils conformes aux objectifs ? Ont-ils été atteints à moindre coût ? Il englobe l'efficacité et l'efficience, c'est pourquoi certains professionnels préfèrent utiliser l'expres-

sion « audit de gestion » plutôt que d'« audit d'efficacité ». Ce dernier permet d'améliorer la qualité de la GRH par une évaluation à quatre niveaux : la cohérence des procédures avec le choix de l'entreprise en matière de politique sociale, la pertinence des pratiques pour l'ensemble des aspects de la gestion sociale, la pertinence des procédures et enfin leur efficacité.

- Recommander des améliorations opérationnelles.
- L'auditeur n'a, sur les activités qu'il examine, ni responsabilité directe ni autorité, pas plus qu'il a pour mission de décharger les personnes ou les services audités de leurs responsabilités, ce qui implique deux conditions : l'indépendance et l'objectivité.

« En étant auditée selon le référentiel de l'audit social, l'entreprise optimise ses coûts en ayant moins d'audits sur site. Elle se positionne comme un partenaire fiable et renforce ses liens avec ses donneurs d'ordre. »

- L'audit stratégique, appelé aussi audit de Direction, vise à décliner la stratégie de l'entreprise en objectifs sociaux et à s'assurer de la convergence entre la stratégie générale de l'entreprise avec celle de la gestion des ressources humaines. Il repose sur une double préoccupation : les politiques de GRH sont-elles conformes aux orientations poursuivies par l'entreprise, à sa stratégie globale et à sa stratégie sociale ? Ou encore la traduction des grands choix de la politique sociale en plans et programmes est-elle réalisée ? En général, l'auditeur s'appuie directement sur la stratégie organisationnelle pour construire sa mission et les outils de celle-ci.

Responsabilités, profil et rôles des auditeurs sociaux

Les auditeurs doivent respecter afin de parvenir aux objectifs qui leur sont attribués :

- Examiner et apprécier la rectitude, la suffisance et l'application des contrôles opérationnels et promouvoir une vérification efficace à un coût raisonnable.
- S'assurer de la conformité avec les politiques, les plans et les procédures établies.
- Mesurer la fiabilité des données exploitées dans l'organisation.
- Évaluer la qualité de l'action dans l'exécution de la responsabilité assignée.

Métier d'auditeur social

Il s'agit d'un métier récent consistant à évaluer l'état des relations entre les salariés et l'entreprise. L'auditeur social intervient en entreprise dans le cadre d'une mission ponctuelle d'examen professionnel devant permettre de formuler des recommandations avec un plan d'actions correctives pour améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines ainsi que l'aspect QHSE de l'entreprise.

Il n'existe pas de diplôme spécifique préparant à ce métier. Toutefois, un certificat d'auditeur social dispensé par des organismes de certification donne accès à cette profession. Le prérequis : disposer d'un diplôme de niveau Bac+5 et d'un minimum de cinq années d'expérience professionnelle, dont une dans une fonction liée à l'audit QHSE et/ou des ressources humaines.

L'auditeur social joint à ses compétences d'auditeur des aptitudes plus ou moins spécialisées dans le domaine : sens de l'organisation, gestion d'entreprise, maîtrise des notions de base en matière d'audit, aisance relationnelle et rédactionnelle, connaissance des normes et des certifications applicables dans son secteur, méthodologie générale d'enquête et bases en statistiques. Il doit aussi connaître les fondements du droit du travail, des institutions sociales et des ressources documentaires. *

« Le programme Digital Unify vise à combattre la fracture numérique »

Patrice Chastagner,
respectivement, Membre
du board-Responsable
Maroc.



Farah Arron,
Responsable pays
Maroc de la Fondation
STMicroelectronics.

À qui est destiné le programme Digital Unify et quel est son objectif ?

Patrice Chastagner : Ce programme est destiné à ceux qui ne connaissent rien ou pas grand-chose de l'informatique. Il ne s'adresse pas du tout à des personnes qui souhaiteraient se former de façon approfondie. L'objectif est de leur donner une petite idée de ce qu'est l'informatique. En somme, il vise à combattre la fracture numérique. Au bout de la session de 20 heures de cours, le bénéficiaire doit pouvoir accéder à internet, soumettre une requête via un moteur de recherche, savoir utiliser Word et Excel de manière basique...

Pourquoi la Fondation s'est-elle implantée au Maroc ?

Patrice Chastagner : C'est une des premières implantations à travers le monde pour une raison très simple : STMicroelectronics possède une usine à Bouskoura depuis longtemps. La Fondation a déployé depuis 2003 son action à partir de ce site. Nous sommes passés à un rythme d'environ 12 000 formations par an.

Farah Arron : Nous sommes intervenus dans 12 régions et dans 43 villes et villages. Aujourd'hui, nous avons 39 laboratoires opérationnels, les « Labs ». Nous en sommes à 120 000 bénéficiaires au Maroc sur 500 000 dans le monde. Outre le fait d'abriter une part importante de l'activité internationale de la Fondation, le Maroc est un peu un laboratoire au sein duquel nous lançons de nouveaux programmes.

Patrice Chastagner : Par exemple, nous développons un programme réservé aux 9 à 13 ans (alors que Digital Unify commence à partir de 13-14 ans), baptisé « Digital Unify for Kids (DU4K) », qui est actuellement en test en Inde et au Maroc.

Quelles sont les principales lacunes en matière d'informatique que vous constatez au Maroc ?

Patrice Chastagner : Nous y retrouvons les mêmes lacunes qu'un peu partout sur la planète. Les populations ont besoin d'accès à internet pour des raisons administratives, de recherche d'emploi, pour suivre leur compte bancaire... Au Maroc, les gens s'intéressent souvent à la formation pour pouvoir trouver un travail.

Farah Arron : Parmi les participants, nous avons des étudiants, des collégiens, des lycéens, des fonctionnaires, des immigrés, des gens avec un background éducatif important, mais également des jeunes en abandon scolaire, ou bien d'autres qui veulent améliorer leur champ d'employabilité. C'est très diversifié. C'est l'intérêt et la puissance de ce programme, il s'adresse à tout le monde. Et la cible dépend aussi souvent du partenaire.

Avec quels partenaires travaillez-vous ?

Patrice Chastagner : Ils ont des profils très différents. Cela peut être un ministère, une commune, une communauté de communes, une ONG ou encore d'autres fondations actives dans certaines régions, comme la Fondation Rhamna à Marrakech.

Où se trouvent les besoins les plus importants ?

Patrice Chastagner : Cela est difficile à quantifier. Il existe un besoin important dans les zones rurales, c'est très clair. En milieu urbain c'est moins évident, mais dans certains quartiers, on retrouve exactement les mêmes besoins que dans les campagnes.

Farah Arron : Nous avons l'impression que la couverture en termes d'ordinateurs, de tablettes, se développe au Maroc, mais notre expérience montre que cela ne s'accompagne pas forcément d'une connaissance des outils informatiques. Les lycéens et collégiens qui ont un smartphone savent effectivement utiliser les réseaux sociaux, d'accord, mais sont souvent incapables de se servir d'Excel.

Comment se déroulent les cours ?

Farah Arron : La Fondation s'engage à équiper une salle informatique, à former les formateurs, à fournir le support pédagogique. Le cours en lui-même est géré par le partenaire, qui s'engage à mettre à disposition un local dédié, qui pourrait accueillir une vingtaine d'étudiants. À la fin de la formation, les participants passent un test qui permet d'obtenir un certificat. La formation de base est totalement gratuite. Comme l'objectif est de permettre aux ONG partenaires d'accéder à l'autonomie financière, nous leur donnons aussi la possibilité d'utiliser notre salle pour dispenser des cours payants qui peuvent leur générer des revenus.

Patrice Chastagner : Dans ces cas-là, les revenus vont au partenaire et non pas à la Fondation. C'est arrivé quelques fois que les partenaires se saisissent de cette opportunité, mais pas souvent.

La fondation ST a-t-elle d'autres projets ?

Patrice Chastagner : Nous proposons un programme avancé de 60 heures qui vise à développer des compétences de façon plus professionnelle. Au-delà de ces programmes, la Fondation organise des actions ponctuelles, comme la rénovation du collège de Bouskoura en 2018 [par des employés de l'usine de Bouskoura, NDLR]. Nous cherchons à tisser des liens étroits avec les employés de STMicroelectronics. *

► Propos recueillis par Rémy Pigaglio

Une délégation d'entreprises françaises au Salon Halieutis



Elles étaient une quinzaine d'entreprises françaises à participer au Pavillon France organisé par Business France, en partenariat avec la CFCIM, à l'occasion de la 5^e édition du Salon Halieutis dédié à la pêche maritime, à l'aquaculture et à la valorisation des produits de la mer. L'évènement s'est déroulé du 20 au 24 février dernier au Parc des Expositions d'Agadir.

Opérant dans des secteurs variés (transformateurs et équipementiers pour l'industrie halieutique, aquaculture, logistique et industrie navales...), les entreprises de la délégation étaient accompagnées par des représentants de la Région Haut de France (du Port de Boulogne sur Mer, du Cluster Aquimer, de la Communauté urbaine de Boulogne-sur-Mer et de la Région) et du Port de Lorient.

Plusieurs rencontres et visites de site ont été organisées en marge du salon. À la veille de la manifestation, la délégation a ainsi participé à une réunion avec le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Souss, Khalil Nazih.

Le même jour, les entreprises ont également eu l'occasion de faire la connaissance des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF). Elles ont été ensuite conviées à la résidence du Consul pour un cocktail coorganisé par le Consulat de France à Agadir, le Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc, la CFCIM et Business France.

Le 21 février, un second cocktail a réuni 120 personnes dans les locaux de la Délégation Régionale d'Agadir de la CFCIM, dont des adhérents de la CFCIM de la région, en présence notamment de Dominique Doudet, Consul général de France à Agadir, et de Michaela Dodini, Chef de la Section Commerce de la Délégation de l'Union européenne au Maroc.

Enfin, les entreprises exposantes ont effectué la visite du port de pêche hauturière d'Agadir, de la société SOMAFISH, et du chantier naval d'ÉCO SYNERGIE. *



Lancement officiel de la Team France Export au Maroc

Le 18 février dernier, à la Résidence de France à Rabat, a eu lieu la cérémonie de lancement de la Team France Export, le dispositif d'accompagnement à l'export des entreprises françaises à l'étranger. À cette occasion a également été célébré le renouvellement du partenariat entre Business France et la CFCIM qui entament maintenant leur 7^e année de collaboration.



Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, Christophe Lecourtier, Directeur Général de Business France et Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM (de gauche à droite) dévoilent le nouveau logo de la Team France Export.

© CFCIM

C'est Christophe Lecourtier, Directeur Général de Business France, qui a donné le coup d'envoi pour le déploiement au Maroc de la Team France Export, le dispositif d'accompagnement des entreprises françaises dans leur développement à l'international. L'événement s'est déroulé en présence de Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, de Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM et de Laurent Dupuch, Président des Conseillers du Commerce Extérieur de la France au Maroc.

À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé par l'Ambassade de France au Maroc et la CFCIM en vue de renforcer l'efficacité de leur coopération au service des intérêts économiques français. Pour rappel, la CFCIM est aujourd'hui délégataire de la concession de service public d'accompagnement à l'export des TPE et TPI.

Après avoir récemment remporté l'appel d'offres de Business France, elle renouvelle ainsi son partenariat qui avait été initialement conclu avec l'Agence en 2012. La CFCIM restera par conséquent le correspondant unique des entreprises françaises

souhaitant s'implanter ou se développer au Maroc et travaillera dans ce cadre en étroite coordination avec l'Ambassade de France. « C'est une nouvelle stratégie axée sur l'action collective près du terrain que nous allons mettre en place », a déclaré Jean-François Girault lors de son allocution. « La Team France Export, véritable équipe de France de l'export, unit tous les acteurs de la coopération économique dans un service public solidaire, intégré et respectant les spécificités de chacun. Je tiens à souligner l'importance du développement de l'action en région au regard du potentiel que l'on perçoit avec les entreprises amenées par les collectivités locales ».

Christophe Lecourtier a ensuite présenté la Team France Export et les guichets uniques mis en place au niveau des régions françaises ainsi qu'à l'étranger, l'une des mesures phares de la nouvelle stratégie de la France en matière de commerce extérieur dévoilée il y a un an par le Premier Ministre français, Édouard Philippe.

« Maintenant, depuis le premier janvier, dans toutes les régions de France - sauf en Bretagne qui je l'espère rejoindra bientôt le réseau - il y a un guichet unique auquel les entreprises peuvent s'adresser et qui surtout va vers les entreprises pour faire

un diagnostic de leur situation pour pouvoir les orienter vers les bons marchés, en fonction de leurs capacités, de leurs moyens, de leurs envies... » a annoncé Christophe Lecourtier.

Philippe-Edern Kleina, pour sa part, insisté sur la forte mobilisation de la CFCIM en tant que membre de la Team France Export : « Le nouveau dispositif qui est mis en place aujourd'hui va nous aider à répondre à tous les besoins des entreprises et à identifier plus facilement les interlocuteurs et les structures. Soyez certains que je suis fortement mobilisé dans cet objectif, ainsi que toutes les équipes de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée. » *



Qu'est-ce que la Team France Export ?

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de la France en matière de commerce extérieur, un guichet unique de l'export regroupera dans chaque région française tous les acteurs de l'export autour des opérateurs publics, des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et de Business France, l'Agence au service de l'internationalisation de l'économie française et du développement des entreprises. Ces acteurs peuvent être des agences régionales de développement, des sociétés d'accompagnement et de commerce international, des opérateurs privés ou encore des organismes de financement export (autour de BpiFrance). L'objectif du guichet unique est de mobiliser de manière coordonnée tous ces intervenants en fonction des besoins des entreprises.

D'un point de vue opérationnel, ce réseau sera appuyé par le déploiement d'une plateforme numérique des solutions regroupant l'ensemble des offres d'accom-

pannement à l'export et de financement export. Un outil CRM permettra en outre d'assurer le suivi des entreprises accompagnées par la Team France Export. À l'étranger également, un correspondant unique (Business France ou tout opérateur privé) sera en charge du service public de l'export, et ce, en vue de proposer aux entreprises un accompagnement adapté aux spécificités et aux marchés de chaque pays concerné, et ce, tout en veillant à garantir une qualité de service homogène à travers le monde.

Au Maroc, c'est la CFCIM qui a été sélectionnée suite à un appel d'offres pour être le délégataire de ce service public.

Ce réseau des guichets uniques en France et des correspondants à l'étranger sera relié par la plateforme numérique et le CRM qui, tout en permettant de dématérialiser les procédures, les aidera ainsi à repérer les meilleures opportunités d'affaires et à assurer la traçabilité des dossiers. *

**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —

La CFCIM ouvre une nouvelle Délégation Régionale à Dakhla

Le 1^{er} mars dernier, la CFCIM a inauguré une nouvelle Délégation Régionale à Dakhla, venant ainsi renforcer le maillage de ses représentations à travers le Maroc pour être au plus près de ses adhérents. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Région de Dakhla-Oued Eddahab visant à promouvoir le potentiel économique de la Région en tant que hub africain et à favoriser la coopération internationale.

Après celle de Laâyoune qui a ouvert ses portes en 2018, c'est la deuxième Délégation Régionale inaugurée par la CFCIM dans les Provinces du Sud. La nouvelle Délégation aura notamment vocation à faciliter l'installation des investisseurs, en particulier celle des opérateurs français, à relayer les services de la CFCIM auprès des entreprises adhérentes de la Région, ainsi qu'à animer la vie associative à travers l'organisation d'événements (réunions d'information...). Elle permettra également à la CFCIM de renforcer le maillage de son réseau sur le territoire marocain et de se rapprocher ainsi de ses adhérents en régions, qui représentent aujourd'hui 25 % de ses membres.

De nombreuses personnalités présentes

La cérémonie d'inauguration a eu lieu dans les locaux de la délégation au sein de l'annexe de la Région de Dakhla-Oued Eddahab, en présence notamment de Lamine Benomar, Wali de la Région de Dakhla-Oued Eddahab, de Yanja Khattat, Président du Conseil Régional, de SE Baba Garba, Ambassadeur du Nigéria au Maroc, de SE Ibrahim Al Khalil Seck, Ambassadeur du Sénégal, de Lydie Évelyne Ekambi Priso, 2^e Conseillère en charge des affaires économiques auprès de l'Ambassadeur du Cameroun ainsi que de Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM et de Claude Fraissinet, Délégué Régional de la CFCIM à Dakhla.

« La Région de Dakhla-Oued Eddahab a vocation à devenir un hub vers l'Afrique et nous pensons que cette inauguration s'inscrit dans cette optique. C'est-à-dire de renforcer davantage les liens entre les investisseurs de tous bords - français, africains... » a déclaré Yanja Khattat lors de l'inauguration.

« Nous avons décidé d'ouvrir cette nouvelle délégation dans la continuité du lancement de celle de Laâyoune et afin d'accompagner la vision de Sa Majesté pour le développement du hub africain que représente le Maroc », a pour sa part souligné Philippe-Edern Klein.



Un partenariat pour renforcer la coopération économique dans la Région

À cette occasion, la Wilaya, le Conseil Régional et la CFCIM ont signé un accord-cadre de partenariat pour la promotion économique de la Région Dakhla-Oued Eddahab au Maroc, mais aussi à l'international afin de valoriser son rôle de hub vers l'Afrique subsaharienne. Très dynamique sur le plan économique, la Région de Dakhla-Oued Eddahab offre en effet des opportunités intéressantes dans des secteurs tels que le tourisme, la pêche, l'aquaculture, l'élevage camelin... De grands projets structurants ont également été lancés dans le domaine des énergies renouvelables (centrale éolienne), de l'environnement (usine de dessalement d'eau de mer), des transports (port de Dakhla Atlantique), ou encore de l'enseignement et de la santé.

Outre la création de la Délégation de la CFCIM à Dakhla, l'accord-cadre prévoit l'organisation d'un Forum d'Affaires Maroc-France. Rendez-vous en octobre prochain pour la nouvelle édition de cet événement qui, après celle de Laâyoune en novembre dernier, prendra place à Dakhla. *



Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM accueille Lamine Benomar, Wali de la Région de Dakhla-Oued Eddahab.

© CFCIM



Signature entre la Wilaya, le Conseil Régional et la CFCIM d'un accord-cadre de partenariat pour la promotion économique de la Région Dakhla-Oued Eddahab au Maroc et à l'international.

© Mohamed Salem



Allocution de Lamine Benomar, Wali de la Région de Dakhla-Oued Eddahab.

© CFCIM



Allocution de Yanja Khattat, Président du Conseil Régional de Dakhla-Oued Eddahab

© CFCIM



Allocution de Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM.

© CFCIM



Photo souvenir de l'équipe de la CFCIM.

© CFCIM

Réunion d'information sur les prix de transfert à Rabat



Les prix de transfert peuvent parfois être une source de redressement fiscal pour les entreprises multinationales installées au Maroc. Le 19 février dernier à l'hôtel Sofitel Jardin des Roses, la CFCIM a organisé une réunion d'information afin de faire le point sur les différentes méthodes de fixation des prix de transfert ainsi que sur l'accord proposé par la Direction Générale des Impôts (DGI). Animée par Abdelaziz Arji, Expert-comptable et commissaire aux comptes, fondateur du cabinet EURODEFI-AUDIT, Président de la Commission Juridique, Fiscale et Sociale de la CFCIM, la rencontre a également permis d'aborder la mesure mise en place par la Loi de Finances 2019 obligeant les entreprises à documenter leur prix de transfert. *

Rendez-vous sur le Pavillon France au SIAM

EN PARTENARIAT AVEC BUSINESS FRANCE ET DANS LE CADRE DE LA TEAM FRANCE EXPORT, la CFCIM sera présente, comme chaque année, sur le Salon International de l'Agriculture de Meknès qui se déroulera du 16 au 21 avril prochain. L'événement phare du secteur agricole au Maroc qui en sera à sa 14^e édition avait réuni en 2018 plus 1 025 000 visiteurs et 1 700 exposants venus de 70 pays ainsi que 720 coopératives et associations.

D'une superficie de plus de 200 m², le Pavillon France accueillera une trentaine d'entreprises accompagnées des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Au programme notamment, des conférences thématiques, des rendez-vous B to B ainsi que des visites de sites.

À Meknès, réunion d'information sur les opportunités de partenariats culturels offertes par l'Institut français

Le 14 février dernier, une réunion d'information a été organisée par l'Institut français et la Délégation Régionale de Meknès de la CFCIM. La rencontre, qui portait sur le thème « Quel partenariat culturel entre l'Institut français et les entreprises », a été animée par Lyliane Dos Santos, Directrice de l'Institut Français de Meknès, François-Xavier Tilliette, Consul général de France à Fès et Jean-Michel Capdevielle, Délégué Régional de la CFCIM à Meknès. Les participants ont ainsi pu découvrir l'offre culturelle de l'Institut français, mais aussi les cours de français ainsi que les avantages des actions philanthropiques pour l'image de l'entreprise. *



La CFCIM accompagne une délégation d'entreprises aux salons SIA et SIMA à Paris



Du 23 au 27 février, la CFCIM a accompagné une délégation de 40 personnes sur les salons SIA (Salon International de l'Agriculture) et SIMA (Salon International de la Machine Agricole) organisés respectivement au Parc des Expositions de Paris Porte de Versailles et à celui de Paris Nord Villepinte. Plus de 1 000 exposants et 670 000 visiteurs professionnels étaient attendus sur le SIA et près de 232 000 visiteurs professionnels et 1 800 exposants pour le SIMA. *

Conférence-débat sur la reconnaissance au travail

D'après différentes études, la reconnaissance au travail serait le principal moteur de l'engagement des collaborateurs vis-à-vis de leur entreprise. Afin de faire le point sur ce levier essentiel de performance, la CFCIM a organisé le 13 février dernier une conférence-débat animée par Brahim Allali, Directeur Général de Reload Consulting. La rencontre visait notamment à examiner les quatre formes de la

reconnaissance au travail, à découvrir les outils permettant de mettre en place une culture de la reconnaissance au sein de l'entreprise et enfin à comprendre le lien entre engagement des salariés et amélioration des indicateurs de gestion. Selon l'intervenant, une étude menée en Europe et au Maroc a montré que la reconnaissance au



travail est la première revendication des collaborateurs, sauf en Espagne et en Roumanie où elle se classe respectivement en 2^e et 3^e position. *

Petit-déjeuner d'information sur le Rachat Temporaire d'Actifs (RTA)

Le 15 février dernier, la CFCIM a organisé un petit-déjeuner d'information sur le thème « Le Rachat Temporaire d'Actifs (RTA) : une autre forme de financement des PME ».

La rencontre a été animée par René Hans, Expert-Comptable et Président Fondateur du groupe Hans et Associés et avait pour objectif de présenter le RTA, une forme de financement alternative pour les PME ayant besoin de trésorerie. Ces dernières peuvent ainsi revendre un actif mobilier ou immobilier (bien immobilier, appareil de production...) et le louer par la suite. L'avantage est que l'entreprise ne se sépare pas de l'actif et peut continuer à l'utiliser le temps de reconstituer sa trésorerie. *



Le Kluster CFCIM partenaire du Challenge Startupper de l'Année de Total Maroc



Ateliers de préparation aux techniques de pitch dans les locaux de la CFCIM.



Les gagnants de l'édition 2019 du Challenge Startupper de Total Maroc.

Le 6 février dernier, Total Maroc organisait une « journée pitches » visant à déterminer parmi les 15 porteurs de projet finalistes (sélectionnés sur 300 candidatures), les trois gagnants de l'édition 2018-2019 du Challenge Startupper de l'Année. À la clé, une aide financière pouvant aller jusqu'à 137 500 dirhams, un accompagnement personnalisé et une campagne de communication pour donner de la visibilité à leur projet. Pour rappel, le Challenge Startupper de l'Année de Total se déroule simultanément dans 55 pays dans le monde, dont 37 en Afrique. Partenaire de Total Maroc, le Kluster CFCIM accompagnera les lauréats. Les startups gagnantes seront ainsi hébergées dans les locaux du Kluster et bénéficieront également de tous les autres dispositifs du programme : formations, mentoring, accès au réseau Africa Startup et au Club des Business Angel de la CFCIM...

Afin de les préparer au pitch, les finalistes ont participé le 30 janvier dernier dans les locaux de la CFCIM à une journée d'ateliers animés par les experts-bénévoles du programme Kluster CFCIM. Objectif : leur donner tous les outils pour parfaire leur argumentation et convaincre le jury.

Le 26 février, la liste des trois gagnants a été dévoilée : le premier prix a été décerné au projet ECO OIL qui consiste à transformer les déchets plastiques, recyclables et non recyclables, en carburant écologique. Le 2^e prix a été remis à GREEN ENGINEERING MISSION, un système de nano irrigation qui permet d'économiser jusqu'à 80 % d'eau par rapport aux systèmes conventionnels. Enfin le 3^e prix est revenu à KAIOTECH, un projet visant à développer un chauffe-eau solaire efficace et à bas coût pour l'implantation de masse dans les pays en voie de développement. *



SERVIR

LES INTÉRÊTS DE NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux / Faciliter les démarches administratives / Développer la notoriété de nos adhérents

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ & LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur la réalité du marché / Diffuser aux adhérents la bonne information, au bon moment / Appréhender un marché

ACCÉLÉRER

VOTRE CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires / Repérer les secteurs porteurs de croissance / Prospecter au Maroc et à l'international / Recruter / Rencontrer les acteurs d'un marché / Bénéficier de formules de foncier avantageuses / Former

PARTAGER

LES EXPERTISES, LES EXPÉRIENCES & LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole aux experts / Faciliter le partage de l'information / Faciliter le partage de l'information / Organiser des rendez-vous B to B / Mettre en relation et favoriser le networking / Organiser des salons professionnels et des forums d'affaires incontournables



www.cfcim.org



LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

After-Work CFCIM

La dernière édition de l'After-Work CFCIM, qui s'est déroulée le 11 février dernier à l'hôtel Villa Blanca de Casablanca, a remporté un franc succès. Plus de 100 personnes se sont retrouvées dans un cadre décontracté en vue d'échanger leurs cartes de visite et de rencontrer des partenaires potentiels. Retour en images sur la première édition 2019. *



Le Kluster CFCIM participe à la rencontre « Innov'Acteurs » de la CCG

Afin de présenter les 10 structures d'accompagnement des startups nouvellement labellisées dans le cadre du Fonds Innov Invest, dont fait partie la CFCIM, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) a organisé une rencontre. Ce fut également l'occasion pour l'institution de dresser un premier bilan depuis le lancement du fonds en 2017.

Le Fonds Innov Invest a pour objectif de financer 300 projets innovants sur cinq ans. Il est doté de 500 millions de dirhams mobilisés par l'État auprès de la Banque mondiale et il bénéficie en outre d'un soutien de l'Union européenne.

Selon Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de la CCG, les six premières structures d'accompagnement labellisées par la CCG ont financé, via les solutions « Innov Idea » et « Innov Start » près de 62 projets pour une enveloppe globale de 12,3 millions de dirhams. Parmi ces projets, 30% relèvent des secteurs des NTIC et 20% de la Greentech. L'agribusiness et l'industrie qui ont pour leur part représenté plus de 26% des ressources accordées. Par ailleurs, en matière d'amorçage et



de capital-risque, six startups ont été financées à travers les quatre fonds d'investissement mis en place avec des opérateurs nationaux et étrangers pour un total de 34 millions de dirhams.

Pour rappel, les structures ayant décroché le label sont : APP Editor, Cluster Solaire, Impact Lab, R&D Maroc, Réseau Entreprendre Maroc, Start-up Maroc.

Elles sont à présent rejointes par CE3M, CEED Maroc, Cluster Menara, Enactus, Endeavor, Groupe SOS Maroc (Bidaya), Happy Ventures, H Seven, Kluster CFCIM et Moroccan CISE. *



Team France Export organise un colloque sur la mobilité durable et le transport collectif et ferroviaire

Le 26 février dernier, la CFCIM accueillait à l'occasion d'un colloque une délégation d'une dizaine d'entreprises françaises spécialisées dans les produits et services destinés à l'industrie ferroviaire. Organisée par la Team France Export, en partenariat avec la CCI Occitanie, le Cluster MIPIRAIL et l'Agence de Développement de la Région Occitanie, la rencontre avait notamment pour objectif de leur permettre de mieux appréhender le marché marocain et de prendre attache avec les principaux donneurs d'ordres et équipementiers implantés au Maroc.

Porté par une forte demande en mobilité des Marocains, le ferroviaire connaît en effet depuis quelques années une croissance importante grâce au développement d'infrastructures d'envergure telles que le tramway ou la LGV. De nouveaux projets sont également en cours de lancement : les lignes de bus à haut niveau de service, le RER intra-régional ou encore la réalisation d'une voie ferrée entre Oujda et Nador.

La rencontre a débuté par une rétrospective du marché marocain par Aude Pohardy, Chef des secteurs Infrastructures, Transport, Santé, Sports, Litiges au



Service Économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc. Différentes présentations, retours d'expérience d'entreprises implantées au Maroc, et tables rondes se sont ensuite succédé. Les entreprises ont pu ainsi découvrir la nouvelle stratégie ferroviaire marocaine à travers un exposé de Hassan Aboulfaraj, Chef du département Stratégie Corporate de l'ONCF. Un débat a par ailleurs porté sur la thématique « Développement industriel ferroviaire, quelle base arrière pour l'Afrique ? ». Il a été animé par Mohamed Bennani, Président du Groupement des Industries Ferroviaires (GIFER), Nadia Hazoul, Responsable Commerciale de Faiveley Transport Service Maroc (entreprise française installée au Maroc et spécialisée

dans la fourniture de systèmes et de services à fort contenu technologique pour l'industrie ferroviaire), Ali Alami, Directeur Général de la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (SCIF) et Nourddine Rhalmi, Président Directeur Général d'Alstom Maroc.

La rencontre, qui s'est conclue par le traditionnel programme de rendez-vous B to B, a permis aux entreprises participantes de réaliser des contacts fructueux avec les principaux acteurs du secteur ferroviaire au Maroc. *

Conférence-débat sur les contrats spéciaux de formation

Grâce aux contrats spéciaux de formation, les entreprises peuvent se faire rembourser sous certaines conditions une partie de leurs coûts de formation. Afin de présenter ce dispositif et prodiguer les meilleurs conseils pour bien constituer son dossier, la CFCIM a organisé le 27 février dernier une conférence-débat. La rencontre a été animée par Larbi El Hamami Chef de la Division Contrats Spéciaux de Formation de l'OFPPPT, Abdellatif Lyoubi, Directeur Général du Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil (GIAC BTP) et Rédouane Allam, Responsable Formation et Partenariats du CEFOR Entreprises, le centre de formation professionnelle de la CFCIM. *



Forum des Métiers de l'EFA : le rendez-vous indispensable pour construire son projet professionnel

Comme chaque année, le Forum des Métiers de l'EFA réunira étudiants et recruteurs au sein d'un espace de rencontre et de partage. L'événement, qui se déroulera le 27 mars prochain au Campus de Formation de la CFCIM à Aïn Sebaâ, aura pour thématique « Soft Skills : un moyen incontournable pour réussir ».

Les étudiants auront donc l'opportunité de prendre part à des entretiens individuels et collectifs, mais aussi d'assister à des conférences visant à les aider à mieux affiner leur projet de carrière

ou encore à bien préparer leur recherche d'emploi et de stage ainsi que leur insertion professionnelle. Les recruteurs pourront, quant à eux, avoir accès aux profils les plus intéressants et, dans le même temps, contribuer à développer leur image de marque employeur auprès des jeunes. En 2018, le Forum des Métiers a accueilli 54 entreprises participantes issues de différents secteurs d'activité qui ont effectué plus de 3 000 entretiens. *

Contact : Basma Mezdid - bmezdid@cfcim.org



eafa
Ecole Française des Affaires

31^e ANNIVERSAIRE

FORUM DES MÉTIERS

Le Rendez-vous annuel du Recrutement

Sous le thème :
"Soft Skills, un moyen incontournable pour réussir"

23^e Edition

Le 27 mars 2019

Une école de la CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

En partenariat avec CCI SEINE-ET-MARNE

Rattachée au Service de Coopération et d'Action Culturelle de

L'EFA à la rencontre des étudiants et futurs bacheliers

Afin d'informer les étudiants et futurs bacheliers sur les différents cursus qu'elle propose, l'équipe de l'EFA participera à différents événements. Les prochains rendez-vous : le salon Orientation Carrefour le 22 et 23 mars 2019 à l'hôtel Avanti de Mohammedia le Salon des Inscriptions aux Grandes Écoles (SIGE) les 23 et 24 mars 2019 à l'hôtel Hyatt Regency de Casablanca. *



Offre de formation du CEFOR Entreprises au 2^e trimestre 2019



Cycles	Date de démarrage	NB jours	Planning
Cycle Professionnalisant « Assistante de direction » (14 ^e édition)	Samedi 23 mars 2019	5	5 samedis suivis
Séminaire « Secourisme en milieu professionnel » (1 ^{re} édition)	Mercredi 27 mars 2019	2	Mercredi 27 & jeudi 28 mars 2019
Séminaire « Licencierement » (5 ^e édition)	Mercredi 27 mars 2019	2	Mercredi 27 & jeudi 28 mars 2020
Séminaire « Prise de parole en public » (3 ^e édition)	Jeudi 4 avril 2019	2	Jeudi 4 & vendredi 5 avril 2019
Séminaire « Gérer une équipe performante » (1 ^{re} édition)	Jeudi 4 avril 2019	2	Jeudi 4 & vendredi 5 avril 2019
Séminaire « Renforcer sa légitimité managériale » (1 ^{re} édition)	Jeudi 4 avril 2019	2	Jeudi 4 & vendredi 5 avril 2019
Cycle « Technique de communication et d'expression en Français » (5 ^e édition)	à partir du samedi 6 avril 2019	60 h	Chaque samedi de 9 h à 13 h
Séminaire de formation au management (management transversal, management à distance, management digital) (1 ^{re} édition)	Lundi 9 avril 2019	2	Lundi 8 & mardi 9 avril 2019
Séminaire « Comment répondre et remporter un appel d'offres » (3 ^e édition)	Mercredi 10 avril 2019	2	Mercredi 10 & jeudi 11 avril 2019
Cycle professionnalisant « Savoir acheter avec efficience » (8 ^e édition)	Mercredi 10 avril 2019	5	Semaine 1 : mercredi 10, jeudi 11 & vendredi 12 avril 2019 Semaine 2 : mercredi 17 & jeudi 18 avril 2019
Cycle « Métier de responsable marketing » (6 ^e édition)	Jeudi 12 avril 2019	5	Semaine 1 : jeudi 11 & vendredi 12 avril 2019 Semaine 2 : mercredi 17, jeudi 18 & vendredi 19 avril 2020
Séminaire « Commerce international » (6 ^e édition)	Mercredi 17 avril 2019	2	Mercredi 17 & jeudi 18 avril 2019
Séminaire « Webconseiller » (1 ^{re} édition)	Mercredi 17 avril 2019	2	Mercredi 17 & jeudi 18 avril 2019
Cycle professionnalisant « Métier de Responsable Ressources Humaines » (6 ^e édition)	Mercredi 17 avril 2019	5	Semaine 1 : mercredi 17, jeudi 18 & vendredi 19 avril 2019 Semaine 2 : mercredi 24 & jeudi 25 avril 2019
Séminaire « Gérer et manager un entrepôt logistique » (1 ^{re} édition)	Mercredi 24 avril 2019	2	Mercredi 24 & jeudi 25 avril 2019
Séminaire « Motiver et mobiliser ses équipes de vente » (1 ^{re} édition)	Mercredi 24 avril 2019	2	Mercredi 24 & jeudi 25 avril 2019
Séminaire « recouvrement des créances » (7 ^e édition)	Mercredi 24 avril 2019	2	Mercredi 24 & jeudi 25 avril 2019

NB : Les Cycles professionnalisants sont organisés par le CEFOR Entreprises sur le Campus de Formation de la CFCIM à Ain Sebaa. Ces formations sont toutes déclinables en intra-entreprise pour le compte spécifique de votre société.

Pour toute information complémentaire concernant les conditions d'inscription, tarifs et modalités de remboursement par l'OPPPT, merci de bien vouloir contacter :

Rédouane ALLAM, 06 67 03 03 25, rallam@cfcim.org
Salma LITIM, 05 22 34 55 98, 05 22 35 02 12, slitim@cfcim.org

Le Coin des Adhérents

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de mars 2019

Note d'information

Conformément aux dispositions de l'INSTRUCTION GENERALE DES OPERATIONS DE CHANGE, éditée par l'Office de Change, les personnes morales et associations sont tenues, d'adresser à l'Office des Changes, avant le 31 MARS DE CHAQUE ANNEE, un compte rendu des transferts effectués durant l'exercice précédent au titre des opérations d'assistance technique étrangères ponctuelles et / ou continues. Ce compte rendu, établi conformément au modèle annexé à la dite INSTRUCTION (que vous pouvez obtenir auprès de votre intermédiaire agréé), doit être adressé au Département des Opérations Financières à l'Office des Changes.

Impôt sur le revenu

- 1/ Revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères : Versement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.
- 2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets et versés des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.
- 3/ Perte de loyer : demande de requête de réduction ou décharge.
- 4/ Déclaration des rémunérations et indemnités occasionnelles versées au cours de l'exercice précédent à des personnes physiques ne faisant pas partie du personnel salarié
- 5/ Déclaration des honoraires versés aux tiers.
- 6/ Déclaration par les cliniques et

établissements assimilés des honoraires et autres rémunérations perçues par les médecins pour les actes médicaux effectués dans les cliniques.

- 7/ Déclaration et versement de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers du mois précédent.
- 8/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent (article 174-II.B du CGI).
- 9/ Déclaration annuelle récapitulant toutes les cessions effectuées par les contribuables qui cèdent des titres ou valeurs mobilières non inscrits auprès d'un intermédiaire financier habilité.
- 10/ Déclaration récapitulative par les contribuables ayant subi la retenue à la source. Cette déclaration vaut demande de régularisation et le cas échéant de restitution au titre de l'impôt sur les profits de cessions des valeurs mobilières.
- 11/ Versement du prélèvement à la source lorsque le bénéficiaire n'est pas soumis à l'Impôt sur le Revenu selon le régime net réel ou le régime net simplifié.

Impôt sur les sociétés

- 1/ Déclaration du résultat fiscal et du chiffre d'affaires pour l'exercice comptable précédent et régularisation de l'IS.
- Paiement du 1^{er} acompte au titre de 2016. (25 % de l'IS de 2015).
- 2/ Déclaration du chiffre d'affaires par les sociétés étrangères imposées forfaitairement.

3/ Déclaration des rémunérations allouées aux tiers au titre de l'exercice précédent.

- 4/ Déclaration par les cliniques et établissements assimilés des honoraires et autres rémunérations perçues par les médecins pour les actes médicaux effectués dans les cliniques.
- 5/ Versement de la retenue à la source des capitaux mobiliers
- 6/ Déclaration de rémunérations versées à des entreprises étrangères non résidentes.
- 7/ Déclaration des produits des actions et parts sociales et revenus assimilés et des produits de placements à revenu fixe.
- 8/ Déclaration par les cliniques et établissements assimilés des honoraires versés à des médecins patentables ou non patentables.
- 9/ Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la valeur ajoutée

- 1/ Déclaration et versement avant le 20 du mois. Les déclarations et paiements sur support magnétique avant la fin du mois.
- 2/ Date limite de la demande de remboursement de la TVA au titre du 1^{er} trimestre 2015.
- 3/ Dépôt de la copie du bilan, du compte de produits et charges et du tableau d'amortissement.
- 4/ Déclaration du prorata (article a 104. II et 113 du Code Général des Impôts).



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



SERVIR INFORMER ACCÉLÉRER PARTAGER

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

Le Coin des Adhérents

Les actualités des adhérents de la CFCIM en images

Bienvenue à l'équipe d'UPS Maroc !
Photo prise à l'occasion d'un déjeuner
de travail au siège de la CFCIM.

Toutes nos félicitations à notre
adhérent Amine Bouhassane, DRH de
BOTTICELLI COURTAGE, qui a réussi
l'exploit de grimper au sommet du
Kilimandjaro !



Demandes d'emploi

Achats et Logistique

7- H 50 ans, Ingénieur en Technologies de l'Information (BAC+5 Telecom ParisTech) et diplômé en Achats et Supply Chain (Chartered Institute of Procurement and Supply, Londres) - 25 ans d'expérience notamment dans le secteur des télécommunications dont 10 ans dans la fonction achats et 5 ans comme Directeur Achats - Expérience internationale en France, Allemagne et en Afrique et Moyen-Orient (Algérie, Maroc, Tanzanie, Jordanie). Trilingue français, anglais, allemand avec des notions d'arabe lu/écrit/parlé - Cherche un poste à responsabilité dans la fonction achats et

logistique, notamment sur l'optimisation des dépenses des entreprises, le contrôle des risques et l'optimisation de la valeur ajoutée apportée par les fournisseurs.

BTP

8- H. 49 ans - BTS industrie de l'habillement option productique - Plus de 20 ans d'expérience - Direction technique dans divers secteurs d'activités (textile/matériel et fournitures médicales/construction de piscines principalement) - Cherche poste dans le BTP - Étudie toutes propositions.

Communication

9- H. 49 ans - 25 ans d'expérience dans la communication en France comme au Maroc - Cherche poste

dans le domaine de la communication en entreprise comme en agence - Disponible immédiatement.

Gestion Administrative

10- F. 27 ans - Bonne maîtrise des logiciels informatiques - bilingue français/arabe et connaissances de base en anglais - expérience dans la réclamation des factures clients - Organisée, sérieuse et motivée - Cherche poste - Disponible de suite.

Industrie/Qualité/Métrologie

11- H. 41 ans - Ingénieur textile de formation - 14 ans d'expérience comme responsable laboratoire, responsable qualité et métrologie dans un laboratoire indépendant de contrôle des biens de consommation (textile/habil-

lement) au Maroc - Expert textile pour le SEMAC - Disponible immédiatement sur Casablanca pour CDI, CDD, expertise ou mission temporaire.

Ressources Humaines/Insertion Professionnelle

12- F. 49 ans - Maîtrise AES (en France) - Près de 20 ans d'expérience notamment au Maroc - Pilotage et gestion de projets RH : cadrage et feuille de route, enquêtes, appels d'offres, RSE, KPI, Process - Développement et gestion de la formation : plan de formation, interface

avec les acteurs locaux, gestion de la mobilité et des carrières, création de supports et animation - Recherche opportunité dans les RH - Étudie toutes propositions.

13- F-51 ans - Diplômée en Maîtrise de lettres modernes et titulaire d'un diplôme de formateur d'adultes - 17 ans d'expérience dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle - Recherche un poste, sur Rabat, de chargée d'insertion ou conseillère en formation/orientation.

14- H. 41 ans - Master RH (Université de Strasbourg) - Gestion admi-

nistrative du personnel - Gestion du recrutement et du reporting - Mise en place de procédures RH - Gestion de la relation avec les partenaires externes - OFPPT, GIAC, Cabinets de conseil, fiduciaire...) - Collecte et traitement de la paie - Communication interne/externe - 10 ans d'expérience dont la moitié en ressources humaines - Recherche poste dans les RH.

► Siham Hassini

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Contacts CFCIM

Service Adhésions

► Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
► Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
► Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

► Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
► Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

► Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

► Siham Hassini
Tél : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

► Hicham Bennis
Tél. : 05 22 43 96 27
hbennis@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Business France

► Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

► Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

► Mounir FERRAM
Directeur du Pôle Enseignement et Formation
Tél. : 05 22 35 02 12
mferram@cfcim.org

Ecole Française des Affaires

► Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

► Salma LITIM
Tél. : 05 22 34 55 98
slitim@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir

► Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Fès

► Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

► Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

► Bouchra Chlihah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

► Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

L'association du mois

Association Marocaine de Lutte contre le Tabagisme et les Drogues Pour en finir avec les addictions



Les membres de l'Association Marocaine de Lutte contre le Tabagisme et les Drogues le constatent chaque jour : le tabac et les autres drogues sont un fléau social et sanitaire. L'association créée en 2009 à Meknès mène le combat sur tous les fronts. Elle a notamment développé des actions de prévention. Avec l'aide de victimes, de leurs parents, de médecins, d'hommes de religion ou encore de policiers, elle organise des activités de sensibilisation dans différents milieux. Mais l'approche curative est, elle aussi, indispensable pour tous ceux qui sont déjà dépendants du tabac ou aux autres drogues. Pour eux, l'association vient tout juste d'ouvrir, en décembre dernier, le centre d'addictologie de Meknès. L'institution, créée avec le soutien de la région de Fès-Meknès, de l'INDH et de la Fondation Mohammed VI, est formée de deux pôles. Le pôle médical est géré par le Ministère de la Santé, qui y a affecté des médecins. Le pôle social est piloté directement par l'association et permet l'orientation vers un accompagnement des patients victimes d'une addiction à la drogue. Les drogues

détruisent en effet bien souvent la vie de la victime et impactent son entourage confronté à sa désocialisation et à des problèmes de santé sévères. La difficulté de quitter l'addiction est telle qu'un accompagnement est, dans de nombreux cas, indispensable. Du côté du tabac, selon l'association, 15,5 milliards de cigarettes sont fumées chaque année au Maroc. Les risques sont énormes : maladies cardio-vasculaires, asthme, cancers... Si une loi interdisant l'usage du tabac dans certains lieux publics a bien été votée en 1991, les décrets d'application n'ont jamais été adoptés. L'association plaide constamment auprès de l'État et de la population pour que la législation devienne plus sévère.

► Contact

Facebook : Association Marocaine de Lutte contre le Tabac et les Drogues

E-mail : kafadrogues@gmail.com

Espace Santé Jeunes Cité Om Rbie 8 Borj Moulay Omar.
Meknès



2019



en cours de distribution



www.kerix.net

Annuaire et Web

+ MAROC1000.net *New*

+ TÉLÉKERIX *New*

Leader du B2B



www.kerix.net

L'annuaire des entreprises du Maroc.



www.kerix-export.net

Les 2000 exportateurs du Maroc,
leurs produits, zones de destinations.



www.maroc1000.net

Les grandes entreprises, leur chiffre
d'affaire et résultats d'exploitation
Classements divers.



www.expomaroc.ma

50 salons virtuels • Les salons du Maroc,
leurs exposants, vidéos des stands



www.ekipotel.net

Les fournisseurs du CHR.



www.kerixdeal.net

Les bonnes affaires réservées
aux professionnels.



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES

COMMERCE INTERNATIONAL

DÉCOUVREZ
LA BANQUE RÉFÉRENCE

100%*
DE PROMESSES
TENUES

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures**

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



*Variables pour l'ensemble des opérations documentaires (remise documentaire, crédit documentaire à l'import et à l'export).
**si vous êtes abonnés à Cdm e-Trade. À condition que le dossier client soit complet, son compte suffisamment provisionné et autorisé et la demande reçue avant 15h.



www.creditdumaroc.ma



Siège social : 48-58, boulevard
Mohammed V - Casablanca.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
N° RC : 28717. Etablissement agréé en qualité de banque par Bank Al-Maghrib en vertu
de l'arrêté N° 2348-94 du 14 Rabii I 1415 (23 Août 1994) relatif aux établissements de crédit.